



# En soutien au peuple palestinien DES MARCHES SUR TOUT LE TERRITOIRE NATIONAL

Page 2

LE JEUNE

N° 7718— JEUDI 19 OCTOBRE 2023

# INDÉPENDANT

[www.jeune-independent.net](http://www.jeune-independent.net)

[direction@jeune-independent.net](mailto:direction@jeune-independent.net)

Règlement des conflits  
L'ALGÉRIE PRÔNE LA VOIE  
PACIFIQUE

Page 3

PLUS DE 550 PALESTINIENS TUÉS DANS LE BOMBARDEMENT D'UN HÔPITAL

# COLLUSION AMERICANO-SIONISTE À GHAZA



*L'entité sioniste voulait offrir un «beau cadeau» à la venue, dans la région, de son protecteur et complice américain, le président Joe Biden. Les sionistes ont commis, mardi soir, un horrible massacre à ciel ouvert en un seul raid, visant un hôpital à Ghaza et faisant au moins 550 morts. Un carnage que seule une entité aussi cruelle et haineuse qu'Israël pouvait exécuter avec sang-froid et cynisme.  
Lire en pages 2, 3, 4 et 5*

ATELIERS DE SCÉNARIOS DE COURTS MÉTRAGES

## En quête d'une nouvelle écriture

Page 9

LUTTE ANTI-DROGUE

## Saisie de 19 quintaux de kif traité

Page 24

FAF

## Suspension de toutes les compétitions footballistiques

Page 11

CLÔTURE DE LA RÉUNION PAYS AFRICAINS – PAYS NORDIQUES

# L'Algérie prône la voie pacifique pour le règlement de tout conflit

Les efforts consentis par l'Algérie à travers des médiations et des initiatives pour tenter d'apaiser les tensions en Afrique, notamment dans le Sahel, et de régler les crises d'une manière pacifique et durable loin des interventions militaires qui n'engendrent que l'instabilité et l'élargissement des conflits, ont été mis en exergue par le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, lors de la clôture, hier, de la 20e session de la Réunion ministérielle pays africains-pays nordiques, qui s'est tenue durant trois jours à Alger.

L'Algérie œuvre d'arrache-pied pour l'organisation d'une Conférence internationale sur le développement au Sahel, a rappelé M. Attaf, revenant sur les répercussions des crises et des tensions exacerbées dans le monde sur le continent africain en matière de sécurité et de développement ainsi que les solutions pour y faire face.

Le chef de la diplomatie algérienne a précisé que la région du Sahel souffre des retombées de la pauvreté, de l'insécurité et de l'instabilité, suite, entre autres, aux «nombreux changements inconstitutionnels, mais cela n'entame en rien la volonté de l'Algérie de concourir à les surmonter par des moyens qui servent l'intérêt de la région en particulier et du continent en général».

Les crises multiples et complexes dans les relations internationales ont, selon le ministre, des répercussions négatives directes sur le continent africain, surtout dans la région sahélo-saharienne, où la menace terroriste est omniprésente et pèse lourdement et entrave tout effort de développement et de croissance.

Les discussions, lors de cette rencontre, ne se sont pas limitées aux défis, mais ont également porté sur les opportunités de coopération et de partenariat économique, dans le cadre de la mise en œuvre des projets de l'Agenda continental 2063, notamment la zone de libre-échange.

Pour le MAE algérien, les relations privilégiées entre les deux blocs ont permis de développer un partenariat équilibré au service des principes auxquels les deux parties sont attachées. Ce partenariat est utile pour soutenir le travail diplomatique multilatéral et l'intérêt public international, et pour exploiter les opportunités et les capacités offertes par les économies des pays africains. Il permet également d'inspirer l'avenir des relations entre le Sud et le Nord en général.



Le message fort de cette réunion consultative a été «la promotion du dialogue et du partenariat» dans un contexte «exceptionnel» au niveau international et régional.

M. Attaf a fait savoir, que lors de cette rencontre, l'accent a été mis l'impératif d'intensifier la coopération et la coordination afin de contribuer à relever les défis politiques et sécuritaires, ce qui permettra de réussir le développement du continent africain.

Cette rencontre de consultation traduit, selon lui, les aspirations communes à établir des ponts de coopération et de solidarité face aux défis croissants et aux menaces accrues pesant actuellement sur le monde entier, sur fond d'une situation préoccupante émaillée d'une division frappante, une tension croissante et une polarisation extrême».

Les événements tragiques dans le territoire palestinien et la grave escalade enregistrée durant les dernières 24 heures ont été dénoncés par de nombreux pays lors de cette réunion.

## LE DANEMARK CONDAMNE LE BOMBARDEMENT SIONISTE D'UN HÔPITAL À GHAZA

Le ministre des Affaires étrangères du Danemark, porte-parole des pays nordiques, Lars Lokke Rasmussen, a dénoncé, lors de cette conférence de presse, le bombardement d'un hôpital à Gaza, qui a fait des centaines de martyrs, soulignant la position ferme de son pays rejetant la violence et les meurtres et son soutien à une solution politique à deux États.

Le ministre danois, qui a appelé Israël au

«respect des lois internationales et humanitaires», s'est dit profondément touché par le bombardement qui a visé un hôpital à Gaza, tout en rappelant que les conditions des civils palestiniens sont très difficiles. Dans ce sens, il a fait savoir que des aides financières seront envoyées aux victimes de cet acte criminel à Gaza.

Par ailleurs, le M. Rasmussen a plaidé en faveur de la coopération entre les pays africains et les pays nordiques pour réaliser le développement durable et trouver les voies permettant d'instaurer la sécurité et la stabilité dans un monde en mutation en proie aux crises et aux conflits.

Il a également précisé que «dans ce monde en mutation, l'Afrique est une force qui a son poids et son importance et qui jouit d'une grande diversité, d'où notre présence ici pour explorer les opportunités à même de renforcer nos relations bilatérales».

Le porte-parole des pays nordiques a appelé à des échanges «francs» au sujet des mutations en cours à l'échelle mondiale, jugeant nécessaire de déterminer le rôle incombant à chaque pays pour relever les défis actuels, notamment face aux menaces à la sécurité et à la paix.

Parmi ces défis mondiaux, M. Lars Lokke Rasmussen a notamment évoqué la crise en Ukraine et son impact sur la sécurité alimentaire mondiale, la situation au Moyen-Orient et les changements anti-constitutionnels en Afrique.

Dans ce sillage, le ministre danois des Affaires étrangères a fait part de la disposition des pays nordiques à coopérer avec les pays africains dans le domaine commercial et le développement du secteur privé, en mettant à leur disposition tous les outils et moyens nécessaires, appelant à trouver des mécanismes de coopération qui permettent aux pays africains et aux pays nordiques d'aller de l'avant.

Mohamed Mecelti

EN SOUTIEN AU PEUPLE PALESTINIEN

## Des marches aujourd'hui sur tout le territoire national

PLUSIEURS PARTIS politiques et autres organisations de la société civile ont appelé le peuple algérien à participer, aujourd'hui, à une marche de solidarité avec le peuple palestinien et à exprimer leur colère face à l'agression sioniste barbare, et ce à travers toutes les wilayas du pays.

Un appel qui intervient suite au tir meurtrier de l'armée israélienne sur l'hôpital Maamadani, dans la ville de Gaza, et qui a fait des centaines de morts parmi les civils palestiniens. Dans un communiqué commun, les organisateurs ont appelé les Algériens à être nombreux à participer à ces marches en soutien à la résistance palestinienne, qui subit un siège total et des raids israéliens intensifs.

« En soutien et en solidarité avec le peuple palestinien dans sa résistance et sa défense des Lieux saints, en rejet de la guerre d'extermination, d'expulsion et des massacres barbares perpétrés par l'entité sioniste inique, mais aussi en consolidation des

positions constantes de l'Algérie, Etat et peuple, vis-à-vis de la cause palestinienne et en rejet des projets visant sa liquidation, les partis politiques et organisations de la société civile signataires dudit communiqué, appellent tout le peuple algérien à participer aux marches populaires qui auront lieu jeudi 19 octobre 2023 à travers toutes les wilayas du pays », lit-on dans le communiqué. Il convient de noter qu'au niveau de la capitale, la marche devrait démarrer de la place du 1er-Mai pour longer la rue Hassiba-Ben Bouali, le boulevard Colonel Amirouche, la rue Zighout-Youcef et atteindre, en fin de parcours, la place des Martyrs. Les partis signataires sont le parti du Front de libération nationale (FLN), le Rassemblement national démocratique (RND), le Mouvement de la société pour la paix (MSP), le Front El-Moustakbal, le Mouvement El Bina, le Front des forces socialistes (FFS), la Voix du peuple et le Front national algérien (FNA), en plus de

l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), l'Organisation nationale des enfants de chouhada (ONEC), l'Organisation nationale des enfants de moudjahidine (ONEM), l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), l'Observatoire national de la société civile, les Scouts musulmans algériens (SMA), l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) et l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), conclut le communiqué. Plusieurs partis politiques, faut-il le souligner, ont fait circuler cet appel à la manifestation sur les réseaux sociaux, à l'instar du Front des forces socialistes (FFS), qui a exprimé, sur sa page officielle Facebook, sa disponibilité à participer à toutes les initiatives qui soutiennent la juste cause palestinienne. Il a appelé, à cette occasion, toutes les forces politiques, les organisations nationales, le peuple algérien et les militants du parti à se joindre aux marches

qui seront organisées sur l'ensemble du territoire national dans la matinée du jeudi 19 octobre 2023.

Le FFS tient à renouveler sa solidarité « totale et inconditionnelle aux peuple palestinien jusqu'à ce que leurs droits inaliénables soient arrachés ».

Pour rappel, l'ambassade de la Palestine à Alger a organisé, mardi dernier, un grand rassemblement au siège de l'ambassade, avec la participation des factions de l'Organisation de libération palestinienne (OLP) et des organisations populaires et en présence de partis politiques et d'acteurs de la société civile.

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger, Fayed Abou Aita, a tenu à saluer dans son allocution « la position constante et permanente de l'Algérie, qui n'attend pas que les massacres et les agressions soient commis pour manifester son soutien au peuple palestinien et sa cause juste ».

Lynda Louifi

## TERRORISME SIONISTE À GHAZA

## De l'impunité à l'indignation

*L'entité sioniste voulait offrir un beau cadeau sinistre à la venue, dans la région, de son protecteur et complice américain, le président Joe Biden. Les sionistes ont commis avant-hier, en début de soirée, un horrible massacre à ciel ouvert en un seul raid, visant un établissement sanitaire. Le bilan est effroyable. Plusieurs centaines de morts (plus de 550) et autant de blessés parmi les civils, des familles avec enfants, des malades, des patients et du personnel médical. Un carnage que seule une entité aussi cruelle et haineuse qu'Israël pouvait exécuter avec sang-froid et cynisme.*

Le choc dans le monde est énorme. Face à l'impunité flagrante offerte aux assassins sionistes depuis des décennies, l'opinion internationale est traumatisée par ce crime odieux, qui n'est guère différent des crimes commis par des hordes terroristes. Paralysée par l'ampleur du drame, cette opinion montre son indignation. Elle dénonce surtout cette collusion avec les Etats-Unis, une puissance militaire qui non seulement offre son parapluie et envoie en toute vitesse ses porte-avions et ses navires de guerre pour dissuader toute résistance, mais aussi donne son quitus pour tuer tout musulman palestinien, quel qu'il soit, sans crainte de résolution onusienne ou de représailles internationales.

Pour la douzième journée, le peuple de Ghaza continue de subir un génocide sous les yeux de cette communauté internationale, grâce à cette carte blanche américaine, ce permis de tuer innommable délivré par Biden. Depuis le lancement de l'agression le 7 octobre, les atrocités sionistes s'intensifient dans la bande de Ghaza, causant plus de 3 300 martyrs et 12 000 blessés, sans compter les innombrables dégâts matériels. Pourtant, les grandes puissances enchaînent les réunions sans parvenir à stopper cette dangereuse escalade sanguinaire sioniste, surtout après le raid de l'hôpital, décrit comme l'une des atrocités les plus effroyables de l'histoire moderne.

"Grande tragédie", "nettoyage ethnique", "crime de guerre", "crime contre l'humanité", "terrorisme d'Etat", "génocide", "violation des droits humains" sont les termes utilisés par de nombreux pays et organisations mondiales.

Cette ignominie sioniste, approuvée et applaudie par la Maison-Blanche, a suscité l'indignation de plusieurs dirigeants à travers le monde.

Le SG de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné avec force le bombardement de l'aviation sioniste d'un hôpital de Ghaza et s'est dit « horrifié » par les « centaines de Palestiniens tués ». « Mon cœur est avec les familles des victimes. Les hôpitaux et le personnel médical sont sous la protection du droit humanitaire international », a



tonné le secrétaire général des Nations unies sur son compte X, anciennement Twitter. Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a condamné et exigé une protection immédiate pour les civils et les installations de santé. « L'OMS condamne fermement l'attaque sur l'hôpital Al Ahli », a posté, sur le réseau X, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Le président turc Erdogan exige « l'arrêt de cette violence sans précédent à Ghaza ». « J'invite toute l'humanité à agir pour mettre fin à cette brutalité sans précédent à Ghaza », a déclaré Erdogan. Ahmed Aboul Gheit, SG de la Ligue arabe, a appelé « l'Occident à faire cesser immédiatement la tragédie », avant d'ajouter : « Cette attaque est le fruit d'un esprit diabolique... Nos mécanismes arabes recensent les crimes de guerre et leurs auteurs ne pourront pas échapper à la justice. »

Le Premier ministre canadien, Justin Trudeau, qui a jusque-là soutenu l'entité sioniste, a vigoureusement condamné cette frappe israélienne. « Les nouvelles en provenance de Ghaza aujourd'hui sont dévastatrices. C'est horrible. C'est inacceptable », a-t-il laissé entendre. Le Canada, a-t-il

ajouté, « s'attend à ce que le droit humanitaire international soit toujours respecté ». « Et non, ce n'est pas légal » de bombarder un hôpital, a tranché le Premier ministre Trudeau.

Hadja Lahbib, ministre des Affaires étrangères de Belgique, s'est dite « choquée par les informations faisant état de la destruction d'un hôpital et d'une école » à Ghaza. « La Belgique appelle au respect du droit international. Les civils ne peuvent être pris pour cibles, ni otages, ni boucliers », a-t-elle affirmé.

La Jordanie, qui accueille Biden aujourd'hui, condamne et accuse Israël. De son côté, le Qatar dénonce un « massacre contre des civils sans défense ». Dans un communiqué, le ministère des Affaires étrangères qatari dénonce un « massacre (...), un crime haineux contre des civils sans défense et une violation grave (...) du droit international ».

Le président palestinien Mahmoud Abbas a dénoncé un « massacre » et décrété un deuil national de trois jours. Il a appelé la communauté internationale à « demander des comptes à l'occupant et à fournir une protection internationale au peuple palestinien ». Le représentant permanent de

l'Etat de Palestine auprès des Nations unies, Riyad Mansour, a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à assumer ses responsabilités et à intervenir de toute urgence pour instaurer un cessez-le-feu dans la bande de Ghaza.

Le président du Conseil européen, Charles Michel, estime, quant à lui, qu'une attaque contre une infrastructure civile n'est pas conforme au « droit international ». « Il semble que c'est confirmé, et une attaque contre une infrastructure civile n'est pas conforme au droit international », a déclaré M. Michel, qui a aussi exprimé son « émotion ».

Par ailleurs, une grève générale a été observée hier dans toutes les villes de la Cisjordanie occupée pour dénoncer l'agression sioniste qui se poursuivait, pour la douzième journée consécutive, sur la bande de Ghaza.

Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, la grève a paralysé tous les secteurs, notamment les universités et les banques. Les transports publics ont également connu une grève sur toutes les lignes, le mouvement des citoyens a diminué et les usines ont fermé leurs portes.

Hachemi Bey

## BOMBARDEMENT ISRAËLIEN CONTRE L'HÔPITAL AL-AHLY ARABI MAMADANI

## L'Algérie condamne

**L'ALGÉRIE** a condamné, mardi, dans les termes les plus forts, la frappe délibérée perpétrée sur un hôpital dans la bande de Ghaza, par les forces d'occupation sionistes, faisant des centaines de martyrs et plusieurs blessés, indique un communiqué de la Présidence de la République.

« L'Algérie condamne, dans les termes les plus forts, la frappe délibérée sur un hôpi-

tal dans la bande de Ghaza, par les forces d'occupation, faisant des centaines de victimes et plusieurs blessés parmi les enfants du peuple palestinien frère », précise le communiqué. L'Algérie « appelle la communauté internationale, les organisations humanitaires et la conscience mondiale à intervenir immédiatement pour faire cesser ces actes barbares qui violent, de

manière éhontée, le droit humanitaire international et les valeurs humaines les plus élémentaires », conclut le communiqué. Au moins 500 palestiniens ont été tués mardi soir dans un bombardement israélien ayant directement visé un hôpital de la ville de Ghaza, ont rapporté les médias sur place citant des sources sanitaires. Des images choquantes de corps

déchiétés de civils et de malades jonchant le sol et des débris d'un hôpital, de l'hôpital Ahli Arab, situé dans le centre-ville de Ghaza en ruines étaient relayés par les caméras de télévision.

« Des centaines de victimes se trouvent dans les décombres », a ajouté le ministère de la santé à Ghaza.

M. B.

## SUITE AUX DERNIERS DÉVELOPPEMENTS EN PALESTINE

## Le président Tebboune reporte sa visite à Djelfa

**LE PRÉSIDENT** de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé de reporter sa visite prévue dans la wilaya de Djelfa suite aux derniers développements survenus dans les territoires palestiniens occupés, a indiqué un communiqué de la Présidence de

la République. C'est "suite aux développements dangereux survenus dans les territoires palestiniens occupés en raison de la poursuite des bombardements sionistes sauvages et dévastateurs contre la bande de Ghaza, faisant des centaines de morts et de

blessés parmi les enfants, les femmes et les civils sans défense, ciblant les édifices, les écoles, les mosquées et les hôpitaux par des tonnes de bombes », que le Président a reporté sa visite à Djelfa. Et vu les horribles massacres sans pareils, le président de la Répu-

blique considère que ces circonstances ne sont pas favorables pour effectuer une visite d'inspection à la wilaya de Djelfa et a décidé de la reporter à une date ultérieure", lit-on dans le communiqué de la Présidence de la république.

S. N.

AGRESSION BARBARE À GHAZA

# Les médias arabes appelés à rompre avec la propagande sioniste

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a lancé, hier, un appel aux médias arabes les exhortant à cesser de donner une tribune aux représentants sionistes pour justifier les actes de violence perpétrés à l'encontre du peuple palestinien.



Lors d'une déclaration à la presse, en marge d'une séance plénière au Conseil de la nation portant sur le débat de la Déclaration de politique générale du gouvernement à Alger, le ministre de la communication a appelé «les médias arabes à ne plus accorder la parole aux dirigeants sionistes coupables de crimes de guerre, les enjoignant à ne pas adopter les concepts occidentaux et à employer les termes appropriés pour désigner les événements».

Il a, également, mis en garde contre «les velléités de destruction de la civilisation orientale par l'entité sioniste». Selon le ministre, «L'entité sioniste est un poste-avancé de la barbarie occidentale pour anéantir la civilisation orientale». A cette occasion, Laagab a réaffirmé l'engagement indéfectible de l'Algérie envers la cause palestinienne. Il a souligné que «l'État algérien n'a jamais abandonné le peuple palestinien, que ce soit sur le plan financier, poli-

tique, médiatique ou diplomatique». Et d'ajouter : «Les manifestations de soutien à la Palestine ont pour objectif de dénoncer la brutalité et la barbarie sans précédent dont fait preuve l'entité sioniste». Pour rappel, une minute de silence a été observée au sein du Conseil de la nation en mémoire des martyrs palestiniens, cruellement assassinés par l'entité sioniste. De son côté, Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, a vivement condamné les mas-

sacres perpétrés contre le peuple palestinien au cours des dernières 24 heures. Il a souligné que «l'agression sioniste contre les Palestiniens a franchi toutes les lignes rouges, constituant une violation flagrante des droits de l'Homme». Le président de la chambre haute du Parlement a fustigé, à ce propos, «les positions des pays toujours enclins à dénigrer l'Algérie concernant les droits de l'Homme mais qui restent silencieux face aux ignobles massacres per-

pétrés par l'entité sioniste contre les civils à Ghaza», réaffirmant «la position de l'Algérie, gouvernement et peuple, en faveur du peuple palestinien». «Nous les soutenons dans leur épreuve et nul n'ignore la position de l'Algérie, gouvernement et peuple, en faveur du peuple palestinien», a-t-il déclaré, mettant en avant le message fort des marches prévues aujourd'hui à travers tout le territoire national en soutien au peuple palestinien. **Meriem D.**

## El-Bina dénonce énergiquement

**LE MOUVEMENT** national El-Bina a exprimé sa condamnation de l'agression sioniste brutale et barbare contre des citoyens innocents dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée. Le parti de Bengrina tient pour responsable le Conseil de sécurité de ne pas agir face à ce génocide et l'appelle à assurer la protection au peuple palestinien sans défense et à agir rapidement pour mettre fin à ces massacres. Réagissant au raid israélien qui a visé l'hôpital El-Ahli (Maâmadani) dans la ville de Ghaza, faisant des centaines de martyrs, dont des patients, des médecins et des infirmiers, le parti El-Bina a condamné, hier, avec «fermeté», ce qu'il qualifie de «crime odieux» commis par l'occupation sioniste «criminelle» contre le peuple palestinien.

Dans un communiqué rendu public, le parti de Bengrina considère cette «horrible» agression criminelle de l'occupant sioniste comme étant une violation flagrante du droit international, un défi et une rébellion contre les conventions humanitaires et encore un déni aux normes internationales. Les qualifiant de «génocide» et de «crime contre l'humanité», ces agressions, selon lui, doivent être punies par la Cour pénal international, insiste le parti. «Cibler des civils qui cherchaient refuge à l'hôpital et auprès des équipes

médicales accomplissant leur devoir humanitaire a révélé, une fois de plus, à la communauté internationale et à l'humanité toute entière le vrai visage de l'occupant sioniste et la laideur de ses crimes commis contre le peuple palestinien frère», lit-on dans le communiqué d'El-Bina, estimant que l'entité sioniste ne reconnaît pas les lignes rouges en matière de droits de l'homme et ne croit pas aux valeurs humaines reconnues dans le monde entier. Pour le parti de Bengrina, ces graves violations, qui visent à exterminer un peuple sans défense, donnent toute la légitimité à l'autodéfense du peuple palestinien, et par tous les moyens disponibles.

Cet acte criminel, estime El-Bina, n'aurait pas eu lieu sans le feu vert de certains acteurs internationaux «qui ont toujours vanté les droits de l'homme, la paix et la

sécurité internationales ainsi que la soumission honteuse des pays arabes qui ont normalisé leurs relations avec Israël, qui n'ont plus l'autorité de prendre leurs propres décisions».

Le parti politique considère le silence «honteux» de la communauté internationale et son incapacité à dénoncer et à condamner ces massacres odieux contre des civils comme étant complice dans la tragédie palestinienne.

Enfin, le mouvement appelle tous les Algériens à participer massivement aux marches de solidarité avec le peuple palestinien, prévues le jeudi 19 octobre, à travers le territoire national, pour dénoncer les crimes de l'occupant. Il convient de souligner que le groupe parlementaire du parti El-Bina au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN) avait adressé, mardi

dernier, un message fort aux ambassades des Etats membres permanents du Conseil de sécurité, à l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, au représentant des Nations unies, à l'ambassadeur du Vatican, à l'ambassadeur d'Allemagne et à l'ambassadeur d'Italie.

Le groupe parlementaire a appelé à mettre fin aux massacres perpétrés contre le peuple palestinien, à la bande de Gaza, exhortant également la communauté internationale à intervenir immédiatement pour mettre un terme à ces crimes contre l'humanité, à cesser les expulsions précipitées des habitants de la bande de Ghaza, à ouvrir les passages frontaliers et à faciliter le passage des convois d'aide humanitaire, y compris les médicaments et la nourriture.

**Lynda Louifi**

## Majlis Choura de l'UMA appelle à la solidarité arabe et musulmane

**LE MAJLIS** Choura de l'Union du Maghreb arabe a condamné vigoureusement les actes barbares de l'entité sioniste contre le peuple palestinien. Dans un communiqué signé, hier, par le Secrétaire Général du Conseil de la Choura de l'UMA, Said Mokadem, cette instance a appelé à une intervention urgente pour cesser cette

politique génocidaire et ces crimes contre les palestiniens, victimes de cette barbarie sioniste. La déclaration estime que la solidarité de la nation arabe et musulmane est impérative pour protéger le peuple palestinien et sauver son histoire et son patrimoine, ainsi que les lieux saints. **S. N.**

# UN CENTRE UNIVERSITAIRE SPÉCIALISÉ Y EST DÉDIÉ PRÈS DE TEL AVIV LA MANIPULATION ET LA FABRIQUE DE L'OPINION PAR LES SIONISTES

*C'est désormais prouvé, Israël entretient la désinformation et l'infox pour désarticuler les opinions publiques de ses «ennemis». A travers un programme universitaire, Tel Aviv utilise quelque 400 étudiants qui travaillent avec 31 langues, dans un souci d'efficacité et d'audience, pour créer un contenu subversif, haineux et fallacieux pour jeter l'opprobre sur des mouvements de résistance, des pays et des personnalités. Les fake news relayées par les médias occidentaux à l'occasion de l'actuelle agression israélienne contre la bande de Ghaza sont un exemple flagrant de cette entreprise de désinformation systématique et à grande échelle.*



**C'**est au sein de l'Interdisciplinary Center (IDC), une université située à Herzliya, aux abords de Tel Aviv que ce programme a été mis en place depuis plus d'une décennie. Les 400 étudiants en question sont formés dans la création de contenu et de vidéos essentiellement des Reels sur YouTube ou TikTok pour être diffusés massivement via des comptes réels, de faux comptes ou des bots. A titre d'exemple, lors de l'affrontement entre la résistance palestinienne et l'armée d'occupation en 2012, les propagandistes de l'IDC ont pu toucher 62 millions de personnes, ciblées dans une soixantaine de pays à travers le monde. Les principales cibles de l'IDC

sont la résistance palestinienne (Hamass, Djihad islamique, FPLP, etc.), la résistance libanaise (le Hezbollah principalement), l'Iran, la Syrie, le mouvement des Houthis au Yémen, et l'Algérie.

Quel est leur mode opératoire ? Il est simple. Il s'agit de prendre toutes les sources de la contradiction opérante et opérationnelle qui peut diviser une opinion publique. Par exemple : investir le champ de la rivalité sunnite-chiite, pour le public moyen-oriental, la diabolisation de l'Iran ainsi que le problème entre l'Algérie et le Maroc. La création de contenu et de vidéos montrant des dignitaires religieux sunnites se moquer des dogmes chiites et vice versa ou les sujets polémiques

entre les Algériens et les Marocains sont également amplifiés afin d'exacerber les tensions, sont la marque de fabrique de cette entreprise de désinformation de grande ampleur.

L'utilisation de plus d'une trentaine de langues confère à cette cellule de l'IDC permet justement une audience mondiale pour aboutir à une véritable campagne d'intoxication de dimension planétaire. A titre d'exemple, la comparaison systématique du mouvement de la résistance palestinienne Hamass avec le groupe terroriste DAESH. Et afin de légitimer davantage ce narratif, ces spin doctors ont fabriqué l'histoire invraisemblable des bébés décapités par le Hamass. La chro-

nologie de ce mensonge d'Etat a commencé par l'affirmation d'un soldat colon extrémiste qui a déclaré dans une vidéo relayée par la plateforme X (Twitter) que des bébés ont été décapités dans une colonie près de Ghaza par les militants du Hamass. Aussitôt, cette histoire est reprise par Netanyahu en personne qui en parle, au téléphone, avec le président américain Joe Biden. Ce dernier fait sa déclaration officielle en accusant le Hamass de terrorisme et d'avoir perpétré les pires atrocités, notamment l'affaire des bébés.

Les médias internationaux s'emparent de l'affaire. Mais au fil des heures et des jours, la propagande mensongère israélienne ne résiste pas aux épreuves des faits

et de la réalité. Des excuses en cascades et des démentis, y compris de la part de la Maison blanche attestant que le président ni son cabinet n'avaient vu de telles images.

Voilà donc la technique israélienne dans la fabrique de l'opinion publique internationale. La déformation des faits, l'accentuation des contradictions et la manipulation des opinions pour diaboliser certains et absoudre d'autres de leurs méfaits et crimes. La vulnérabilité est telle que certaines sociétés doivent se prémunir afin de ne pas tomber dans le piège de cette technique qui participe des guerres de 4ème génération.

Mahmoud Benmostefa

## BOMBARDEMENT D'UN HÔPITAL À GHAZA

# «UN CRIME DE GUERRE !»

**LE BOMBARDEMENT** de l'occupant sioniste contre l'hôpital Al-Ahly Arabi Mamadani, dans le quartier d'Al Zaytoun à Ghaza, est un «véritable crime de guerre, inhumain et inacceptable». C'est ce qu'a dénoncé, hier, le Dr Mohamed Bekkat Berkani, membre du Haut Conseil de l'Union des médecins arabes, tout en mettant en avant la violation des lois et conventions internationales. Contacté par le *Jeune Indépendant*, le Dr Bekkat Berkani a affirmé que «c'est contraire aux lois internationales que de bombarder un hôpital et d'y tuer les médecins, le personnel soignant, les secouristes et les civils dont des femmes et des enfants».

Le membre du Haut Conseil de l'Union des médecins arabes a également tenu à souligner que l'occupant sioniste s'est rendu coupable d'un «véritable acte de guerre contre un édifice médical et contre une population civile, violant, de ce fait, les lois internationales, les lois de la guerre, la convention de Genève et les prin-

cipes humanitaires». Il a ajouté que «face au mensonge outrageant de l'occupant israélien pour se dédouaner de ce crime inhumain, une commission internationale devrait ouvrir une enquête et les responsabilités devront être assumées par les hauts responsables sionistes devant les tribunaux internationaux». Il a souligné que du fait qu'Israël fait partie de l'Organisation des Nations unies, elle est de facto assujettie au Tribunal international et devra répondre des multiples violations de la Convention de Genève».

Il a rappelé à ce propos que la Convention de Genève, ratifiée en 1949 par tous les Etats, stipule dans son article 18 qu'il est notamment interdit de bombarder les hôpitaux civils. De même dans le protocole additionnel de la convention adopté en 1991, il est spécifié dans son article 22 que les édifices consacrés aux arts, aux sciences, à la bienfaisance, les monuments historiques, les hôpitaux et les lieux de rassemblement des malades et des blessés

sont interdits à toutes attaques militaires. Mais face aux derniers événements tragiques en Palestine, il se désole du fait que «nous assistons aujourd'hui à un bombardement intensif d'un territoire absolument démuné et un déluge de feu sur les hôpitaux, les écoles et les dispensaires palestiniens dans le mépris total de la Convention de Genève». «Il est temps d'arrêter le génocide du peuple palestinien», s'est-il exclamé. Le Dr Bekkat Berkani a lancé un appel à l'ouverture d'un corridor humanitaire pour pouvoir acheminer les aides à la population civile de Ghaza. Il a affirmé à ce sujet que «la population palestinienne est privée de ses droits essentiels, à savoir l'eau, l'électricité et les médicaments», et soutient qu'il a droit à «un corridor humanitaire pour recevoir les aides qui sont déjà à ses portes».

Il a également mis en exergue l'urgence sanitaire en expliquant qu'il y a de nombreux risques en matière médicale du fait que les hôpitaux sont en train de purger les

dernières gouttes de gazoil pour alimenter les groupes électrogènes ainsi que le manque crucial de médicaments d'urgence pour soigner les blessés».

Il a affirmé que «le manque d'eau potable va inévitablement enclencher des maladies hydriques, source d'épidémies tels que le choléra et la typhoïde».

Face à ces risques sanitaires imminents, le médecin a évoqué «le droit des malades, des blessés et des civils d'être soignés, d'avoir accès aux besoins essentiels et d'être traités humainement selon les règles de la Convention de Genève».

Le Dr Bekkat Berkani a conclu ses propos en tirant encore une fois la sonnette d'alarme face à l'urgence humanitaire, affirmant que «dans l'immédiat, les blessés hommes, femmes et enfants, sont en train de mourir et le massacre des civils se poursuit. Il est temps d'arrêter les exactions de l'armée d'occupation sioniste et de sauver la population de Ghaza».

Sihem Bounabi

## «L'ACCORD CEREALIER»

## LES SOMMETS DU CYNISME

Oleg Nesterenko

Président du CCIE ([www.c-cie.eu](http://www.c-cie.eu))  
(Spécialiste de la Russie, CEI et  
de l'Afrique subsaharienne ;  
ancien directeur de l'MBA,  
ancien professeur auprès des  
masters des Grandes Écoles de  
Commerce de Paris)

**L'**intégralité de ces pays, membres de l'UE, avec la Pologne en tête, ont, tout simplement, fait interdire l'entrée des céréales ukrainiennes sur leurs territoires respectifs. L'embargo a été en vigueur du 2 mai au 30 juin 2023 et, malgré l'opposition et les menaces des sanctions de la part de la direction de l'UE, la Pologne le fait reconduire depuis le 15 septembre dernier.

De leur côté, les élites politiques occidentales ont proliféré des mensonges via l'appareil de propagande des mainstream-médias, qui ne peuvent être qualifiés que de grossiers, en stipulant que les céréales en question ne font que transiter via le territoire polonais à destination des pays les plus démunis ; que ce type d'initiatives radicales de la part de la Pologne sont infondées et que la chute des prix des céréales, notamment en Pologne, n'est due qu'à l'accumulation des stocks temporaires des céréales ukrainiennes sur leur sol, faute de logistique pour les faire suivre vers les peuples au bord de la famine. Le fait que les céréales entrent sur le territoire de l'Union Européenne non pas sous le statut du transit douanier permettant l'exemption des droits et taxes, mais bien sous le statut d'importation directe permettant la mise en libre circulation et la consommation du produit en UE est mis sous le tapis.

Déjà, sous les restrictions qui ont eu lieu en mai-juin 2022, le président ukrainien, V. Zelensky, connaissant parfaitement la réalité : les exportations de céréales ukrainiennes ne sont nullement prévues pour les pays les plus pauvres, mais, en grande partie, bien pour le marché interne de l'UE - il s'est mis en colère et a qualifié d'« absolument inacceptable » que la Commission européenne se soit pliée aux exigences des cinq pays de l'Europe de l'est et a confirmé que les quatre produits en provenance d'Ukraine : le blé, le maïs, le tournesol et le colza - ne peuvent être ni stockés, ni commercialisés sur le territoire de l'EU, mais doivent uniquement transiter par le territoire des pays en question.

Le cynisme chronique de la classe dirigeante « atlantiste » ne lui permet pas de se soucier de la moindre crédibilité de leurs déclarations aux yeux de la communauté internationale non occidentale qui les observe. Elle est parfaitement informée de la situation et ne prend plus la peine de la cacher. Selon la déclaration du Commissaire européen en charge de l'Agriculture, le Polonais Janusz Wojciechowski, aux membres du Parlement européen lors d'une audition de la commission de l'agriculture, seuls 2-3% des céréales ukrainiennes entrées dans l'UE la quittent vers des pays hors Union, dont l'Afrique. La raison qu'il a évoquée est le coût de transit trop élevé, ce qui rend une telle initiative « économiquement non-viable ». De ce fait, la quasi-intégralité des céréales ukrainiennes reste sur le marché européen.

Aujourd'hui, malgré les menaces de sanctions déclarées par les hauts fonctionnaires européens, ni la Pologne, ni la Hongrie, ni la Slovaquie n'ont l'intention de



réouvrir leurs frontières aux céréales ukrainiennes pour leur transit vers les pays hors de l'EU - ce qui, logiquement, devait être une excellente alternative à la suppression par les Russes, le 18 juillet 2023, du couloir maritime sécurisé de la mer Noire. Une telle réouverture de frontières n'aura pas lieu, car ils sont parfaitement au courant : le prétendu « transit » via l'UE vers les populations au bord de la famine n'est qu'une grande supercherie organisée par leur propre camp, mais dont les trois pays en question se sont retrouvés en position de victimes collatérales et en paient les frais.

Il est à noter, entre parenthèses, que la domination quantitative du secteur agricole ukrainien vis-à-vis de l'agriculture des pays de l'est de l'Europe est une raison, entre autres, pour laquelle il est exclu que l'Ukraine entre un jour au sein de l'Union Européenne, ce qui procurerait, notamment à des denrées alimentaires ukrainiennes, l'accès libre et permanent au territoire douanier commun de l'Union européenne (TDU) et aboutirait à l'anéantissement direct et assuré du secteur agricole de plusieurs pays-membres de l'EU. Les déclarations du contraire par les responsables européens sont purement démagogiques et ne sont qu'un outil de motivation pour Kiev et de pression sur Moscou.

**LES RÉSERVES CÉRÉALIÈRES**

En parlant de la famine dans le monde, il est important de souligner : la production agricole et les réserves alimentaires mondiales sont tout à fait suffisantes pour assurer aisément son éradication.

Le rôle de la Russie et de l'Ukraine dans le cadre de l'approvisionnement des pays pauvres en denrées alimentaires est devenu de premier plan nullement à cause des quantités qu'ils exportent - ils restent relativement modestes par rapport à la production mondiale globale - mais bien à cause de la politique égocentrique des puissances économiques, notamment en matière de gestion de leurs stocks céréaliers. Le plupart des stocks mondiaux de céréales sont détenus par des grands groupes privés, comme déjà mentionné, ce

qui leur permet d'orchestrer des bulles spéculatives sur les marchés mondiaux : les blocages des stocks créent des pénuries artificielles qui font remonter les cours. L'effet qui est, financièrement, très productif, surtout jumelé à des entraves artificielles à la souveraineté alimentaire mises en place par ses mêmes monopoles contre tant de pays.

Toutefois, en dehors des stocks céréaliers « privés », il existe également toute une gamme de stocks gérés par les pouvoirs publics et dont un grand nombre d'état en dispose :

« les stocks stratégiques » qui font partie du système de défense nationale et, souvent, sont couverts par le secret-défense ;  
« les stocks de réserve » qui rééquilibrent les ratios consommation/disponibilité lors des chutes de la production et/ou des importations ;

« les stocks régulateurs » qui encadrent les variations des prix et « les stocks d'intervention » constitués des rachats par l'état de céréales à un prix minimum garanti auprès des producteurs locaux, afin de protéger leurs revenus contre les baisses des prix du marché.

En cas d'une crise alimentaire majeure dans les pays les plus vulnérables, le partage partiel des stocks disponibles dans les pays développés et en voie de développement n'est qu'une question de volonté politique.

Il est parfaitement compréhensible que peu de pays soient en mesure d'ouvrir leurs réserves de céréales d'une manière unilatérale pour contrer les famines dans des pays tiers - le partage des stocks céréaliers nationaux reste une solution extrême. Toutefois, ce qui est difficilement réalisable pour un état en particulier - tout à fait faisable au sein d'une action conjointe participative à la résolution de crise des pays-membres de l'ONU, surtout ceux aux revenus supérieurs. Et ceci est sans aucun sacrifice réel vis-à-vis du bien-être des populations des pays participant à l'effort humanitaire, vu les quantités considérables de stocks céréaliers à leurs disposition et l'apport nécessaire proportionnellement négligeable, car partagé par l'en-

semble des membres d'une telle coalition. Certes, il existe également ce qu'on appelle « les stocks d'urgence » constitués au niveau national et international pour répondre, justement, à des situations de crise alimentaire de diverses natures dans le cadre d'actions humanitaires. Néanmoins, la pratique démontre que de telles initiatives ne sont nullement suffisantes en termes de quantités. De même, notamment, pour la réserve alimentaire régionale d'Afrique de l'Ouest qui a été créée en tant que complément sécuritaire à des stocks dit de proximité et des stocks nationaux de sécurité alimentaire : elle est insuffisante.

Cela étant, pas un seul sur les dizaines de responsables politiques des pays occidentaux, officiellement tant soucieux du sort des peuples africains en danger de famine, n'a jamais prononcé un seul mot dans le sens du sacrifice d'une infime partie des réserves nationales des céréales de chacun des pays du bloc occidental en le destinant à l'Afrique en cas d'apparition d'un extrême besoin - ce qui est le cas aujourd'hui - afin d'éradiquer le danger d'une nouvelle famine sur le continent. Dès qu'on évoque un hypothétique manque de pain et/ou sa hausse du prix sur les étalages dans les boulangeries du monde Occidental, même la mort imminente de faim de dizaines de milliers de personnes dans un monde qui n'est pas le leur, ce n'est pas un argument suffisant aux yeux de la classe dirigeante américano-centrique, car cela ferait un mauvais effet vis-à-vis de leur électorat et, donc, sur leur carrière politique. Non seulement aucune solution n'a été mise en place, ni même soulevée en tant que possibilité, mais c'est l'action qui se situe à l'opposé de celle évoquée qui a été planifiée, mise en place et réalisée, comme précédemment détaillée : sous couvert des accords humanitaires sur les exportations des céréales ukrainiennes vers les pays les plus pauvres, les hauts responsables européens ont organisé d'une manière la plus cynique le « détournement » des exportations des céréales ukrainiennes vers l'Union Européenne.

**A SUIVRE**

# La Serbie signe avec la Chine un accord de libre-échange

La Serbie, qui négocie son adhésion à l'Union européenne, a signé un accord de libre-échange avec la Chine, devenue son deuxième partenaire commercial et un des plus importants investisseurs étrangers.

«C'est une grande chose réalisée pour la Serbie et j'en suis très fier», a déclaré à la presse serbe depuis Pékin le président serbe Aleksandar Vucic, qui a assisté avec son homologue chinois Xi Jinping à la signature de cet accord par les ministres du Commerce des deux pays. L'accord a été signé, mardi, à Pékin.

L'accord, qui concernera des milliers de produits des deux parties, selon les médias serbes, a été signé lors du forum des «Nouvelles routes de la soie» (appelé officiellement «La ceinture et la route»), un événement diplomatique majeur qui accueille jusqu'à mercredi les représentants de quelque 130 pays.

«C'est un événement d'importance historique pour la Serbie», a dit le ministre serbe des Affaires étrangères Ivica Dacic.

L'Union européenne dans son ensemble est le premier partenaire commercial de la Serbie (38,9 milliards d'euros en 2022), avec en tête l'Allemagne (8,19 milliards d'euros), selon l'Institut serbe des statistiques. La Chine est en deuxième position, avec 5,8 milliards d'euros d'échanges l'année dernière, mais avec une balance commerciale très défavorable pour la Serbie.

L'accord de libre-échange devrait entrer en vigueur d'ici mai ou juin, a expliqué le président serbe, en admettant que son pays devra y renoncer lors de l'adhésion un jour à l'UE.

«Mais on n'en est pas là», a-t-il dit, «nous devons savoir vivre aussi avant l'adhésion à l'UE. Nous devons penser à notre pays, à nos enfants, à notre avenir. D'ici là, les producteurs serbes seront dans une position



plus favorable sur le marché chinois que leurs concurrents du bloc européen», a-t-il affirmé à l'issue d'un entretien avec le président chinois.

«J'ai prié pour encore plus d'investissements chinois. C'est important pour nous car en 2022 nous avons eu environ 1,5 milliard d'euros d'investissements de l'UE et

1,43 milliard de la Chine. La Chine augmente sensiblement ses investissements dans notre pays», s'est-il félicité.

La Serbie a annoncé en septembre que la Chine allait investir 3,8 milliards de dollars (3,5 milliards d'euros) dans ses mines de cuivres.

R. I.

## FOURNITURE DE GAZ

# Qatar signe avec le britannique Shell un accord de 27 ans

LE QATAR a signé avec le britannique Shell deux accords de fourniture de gaz sur 27 ans, a annoncé hier la compagnie énergétique d'Etat «Qatar Energy».

Le Qatar va fournir 3,5 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an à la compagnie britannique, qui a été associée à un projet de développement du champ gazier géant de Nord Field dans le Golfe, a précisé la compagnie dans un communiqué. «Nous sommes ravis de signer ces deux accords à long terme avec Shell, qui renforceront encore notre relation et notre partenariat stratégique au Qatar et dans le monde entier», a déclaré le ministre de

l'énergie du Qatar, Saad Al-Kaabi, selon le texte.

«Ces accords réaffirment l'engagement du Qatar à contribuer à répondre à la demande de l'Europe et à renforcer sa sécurité énergétique», a-t-il ajouté.

En octobre de l'année dernière, Shell a conclu un accord avec QatarEnergy pour une participation de 9,4% dans le projet North Field South du Qatar, la deuxième phase d'expansion du champ.

En juillet de la même année, Shell a également pris une part de 6,25% dans la première phase de l'expansion, North Field East. Les livraisons de GNL qui se feront à

Rotterdam devraient commencer en 2026. Dans le cadre de l'expansion du champ North Field du Qatar, le plus grand champ de gaz naturel au monde, qui s'étend sous le Golfe jusqu'aux eaux territoriales iraniennes, le Qatar devrait augmenter sa production de GNL de 60% ou plus, pour atteindre 126 millions de tonnes par an d'ici à 2027.

Le Qatar est l'un des principaux producteurs mondiaux de GNL, aux côtés des Etats-Unis, de l'Australie et de la Russie. Qatar Energy estime que le champ North Field contient environ 10% des réserves de gaz naturel connues dans le monde. R. I.

R. I.

## CÔTE D'IVOIRE

# La composition du nouveau gouvernement dévoilée

LA PRÉSIDENTIE de la République ivoirienne a dévoilé la composition du nouveau gouvernement, dans un communiqué lu par Aboudrahamane Cissé, secrétaire général de la présidence, ont rapporté des médias. L'ancien gouvernement dirigé par le Premier ministre Patrick Achi a été dissout le 6 octobre.

Le nouveau gouvernement, dirigé par le nouveau Premier ministre Robert Beugré Mambé, compte 33 membres, dont 6

femmes. Plusieurs ministres ont été reconduits, et certains ministères ont été scindés en des ministères délégués.

Le ministère de la Défense reste entre les mains de Tene Birahima.

Le ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur a été confié à Kacou Adom, en remplacement de Kandia Camara, élue présidente du Sénat la semaine dernière.

Le Premier ministre Beugré Mambé a éga-

lement été nommé ministre des Sports et du Cadre de vie, en remplacement de Danho Paulin. Le premier Conseil des ministres de ce nouveau gouvernement s'est tenu hier au palais présidentiel.

Le nouveau gouvernement sera chargé de poursuivre les réformes économiques et sociales engagées par le précédent gouvernement, ainsi que de préparer les élections présidentielles de 2025.

R. I.

## PAYS-BAS

Saisie de 7,7 tonnes de cocaïne déchargées d'un camion

LA POLICE néerlandaise a annoncé avoir arrêté au nord de Rotterdam six hommes ayant retiré d'un camion en provenance d'Anvers (Belgique) au moins 7,7 tonnes de cocaïne, cachées dans un chargement de bananes.

Les douanes anversoises avaient à la suite d'une enquête repéré la cocaïne dans un chargement de bananes, et informé une équipe de police luttant contre les importations à grande échelle de cocaïne via le port d'Anvers vers les Pays-Bas, ont expliqué les forces de l'ordre.

Cette équipe belgo-néerlandaise a suivi lundi le camion jusqu'à Bleiswijk, un village au nord de Rotterdam, ont-elles expliqué dans un communiqué.

Les douanes néerlandaises avaient peu avant annoncé avoir saisi plus de 29.702 kilos de drogue au premier semestre 2023, plus qu'à la même période l'année dernière (22.009 kilos). Les Pays-Bas et la Belgique, avec l'Espagne dans le trio de tête européen pour les livraisons de cocaïne expédiée principalement du Panama, de la Colombie et d'Equateur, s'inquiètent de la criminalité associée au trafic de cocaïne.

R. I.

## MIGRATIONS

L'Autriche introduit des contrôles à sa frontière avec la Tchéquie

L'AUTRICHE a annoncé la mise en place de contrôles à sa frontière avec la République tchèque pour dissuader les passeurs de migrants qui voudraient changer d'itinéraire après la décision de l'Allemagne de renforcer sa surveillance.

La mesure entre en vigueur à compter de minuit, a précisé le ministère de l'Intérieur autrichien.

Le pays alpin, qui en a informé Bruxelles, explique «vouloir empêcher la mafia des passeurs de modifier ses itinéraires», selon des propos du ministre de l'Intérieur, Gerhard Karner. Vienne avait également introduit début octobre des contrôles avec la Slovaquie.

La réintroduction de tels contrôles dans l'espace Schengen n'est autorisée que dans des circonstances exceptionnelles et doit être notifiée à Bruxelles avant de pouvoir être mise en œuvre.

R. I.

## PRÉSIDENTIELLE EN INDONÉSIE

Ouverture du dépôt des candidatures

LE DÉPÔT officiel des candidatures à l'élection présidentielle du 14 février en Indonésie s'ouvre aujourd'hui, jeudi, jeudi, ont rapporté, mercredi, des médias locaux.

Les candidats à la présidence et à la vice-présidence ont jusqu'au 25 octobre pour déposer leur candidature. Trois candidats ont fait part de leur intention de succéder à Joko Widodo, au pouvoir depuis 2014.

Il s'agit de l'actuel ministre de la Défense, Prabowo Subianto, et de Ganjar Pranowo, ex-gouverneur de Java, ainsi que de Anies Baswedan, ancien gouverneur de Jakarta.

Plus de 204 millions d'électeurs dans 38 provinces sont appelés à désigner le 14 février leur prochain président. Les élections législatives et celles des responsables régionaux se tiendront le même jour. La campagne électorale débutera officiellement le 28 novembre.

## IMPLANTOLOGIE DENTAIRE AU PROFIT DES CANCÉREUX AU EHU D'ORAN

Une quarantaine de  
dentistes en formation

**UNE FORMATION** sur l'implantologie dentaire au profit des cancéreux, notamment ceux souffrant de cancer de la cavité buccale, a été organisée, hier, par le service de chirurgie maxillo-faciale de l'EHU d'Oran 1er novembre 1954.

A ce titre, Pr Karim Baghdad Hireche, chef de service de chirurgie maxillo-faciale de ce même établissement, a déclaré en marge de cet événement, qu'« il s'agit d'une première formation d'une journée, dispensée pour des chirurgiens-dentistes et des chirurgiens de la face, qui s'articule sur l'implantologie dentaire au profit des cancéreux ».

Une quarantaine de spécialistes de différentes régions du pays participent à cette formation, a-t-il fait savoir, ajoutant qu'ils seront formés sur les techniques d'implantologie et de la reconstruction de parties de la mâchoire.

Il a en outre expliqué que « les cancéreux des cavités buccales et ceux qui subissent des chimiothérapies perdent leur denture, complètement ou partiellement, ce qui nécessite de poser des implants », précisant que les os de ces malades sont fragilisés, ce qui nécessite des techniques spécifiques.

Le service de chirurgie maxillo-faciale a fait appel à des chirurgiens-dentistes spécialisés en implantologie dentaire de renom pour l'encadrement de cette formation, selon Pr Hirech, qui a déclaré que son service se lancera dans ce genre d'opération, au début de l'année 2024.

« La maîtrise de la modélisation et de l'impression en 3D est un plus pour les chirurgiens de la face, ce qui permettra de travailler de manière autonome dans les opérations de reconstruction », a souligné la même source.

Le Pr Hireche s'est fixé l'objectif de prendre en charge les cancéreux de son service (les cancéreux de la cavité buccale), dans un court terme, puis élargir l'initiative pour prendre en charge les cancéreux des autres services, voire d'autres établissements, à moyen et long termes.

R.R

## RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX D'ÉNERGIES À BATNA

Plus de 350 millions de DA  
alloués

**UNE ENVELOPPE** financière de 350 millions DA a été mobilisée pour parachever le raccordement au réseau d'électricité des différentes localités de la commune de Kimel dans la wilaya de Batna, a fait savoir, avant-hier, le wali Mohamed Benmalek.

A ce propos, le même responsable a indiqué que l'opération vient répondre aux besoins des habitants de cette commune au relief difficile et à l'habitat épars constaté lors de la visite effectuée en juillet passé », soulignant que « les travaux de raccordement seront lancés la semaine prochaine par une entreprise du groupe Sonelgaz avec des délais de réalisation allant de deux à six mois ».

L'opération, a précisé le chef de l'exécutif local, s'inscrit au programme de rattrapage de prise en charge des régions reculées et au titre de l'autorisation exceptionnelle accordée à la wilaya par le groupe Sonelgaz pour le raccordement de ces régions y compris au gaz naturel même en l'absence de réseau d'assainissement.

Six localités enclavées de Kimel bénéficieront de cette opération en plus de trois forages destinés à l'irrigation des cultures, a fait savoir le directeur de l'énergie et des mines, ajoutant que le réseau projeté prévoit 80 km de canalisations. Le projet sera mis en service partiellement « avant la fin de l'année en cours 2023 », a-t-il dit, relevant que le wali a insisté sur sa concrétisation dans les délais au regard de son importance pour la population.

R.R

COMMÉMORATION DU 17 OCTOBRE 1961 À GUELMA

# Inauguration d'une piscine de proximité

*Dans le cadre la de commémoration de la Journée nationale de l'émigration commémorant les massacres du 17 octobre 1961, une nouvelle piscine de proximité a été inaugurée, avant-hier, dans la commune d'Héliopolis dans la wilaya de Guelma. Cette infrastructure sportive et de jeunesse, baptisée du nom du défunt Moudjahid Amar Medjaldi, a fait la grande joie des amateurs de la natation.*



**A**cette occasion, le wali de Guelma, Houria Aggoun, accompagnée des autorités locales civiles et militaires et de représentants de la famille révolutionnaire, a procédé à l'inauguration de cette structure réalisée dans le voisinage du complexe sportif Bahloul-Mohamed.

La piscine, constituée d'un bassin semi-olympique de 5 couloirs de 25 m, dispose de toutes les commodités permettant aux amateurs de natation, quel que soit leur âge, de pratiquer leur sport favori tout au long de l'année, la structure étant couverte, chauffée et dotée de vestiaires individuels et de douches séparées pour filles et garçons. Selon les explications fournies sur place, cette piscine fait partie de 7 struc-

tures analogues en réalisation, ces deux dernières années, dans la wilaya de Guelma, plus précisément dans les communes de Guelma, de Hammam Debagh, d'Héliopolis, d'Oued Zenati et d'Ain Makhoulouf. En outre la même source a également expliqué que les taux d'avancement de ces projets, financés dans le cadre d'un programme de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, sont satisfaisants dans l'ensemble, même s'ils diffèrent d'une piscine à l'autre.

Les habitants de la commune d'Héliopolis, l'une des plus grandes de la wilaya, ont exprimé leur joie à l'ouverture de ce nouvel espace de loisirs qui permettra aux jeunes et aux moins jeunes de meubler leur

temps libre en s'adonnant à leur sport favori, et d'éviter les baignades risquées dans les mares, les étangs ou les retenues d'eau, surtout en été.

Le programme de la journée nationale de l'émigration, commémorant les massacres du 17 octobre 1961, avait été entamé au Carré des Martyrs d'Héliopolis par une cérémonie de recueillement à la mémoire des Martyrs.

Pour la même occasion, il a été procédé à la mise en service d'un réseau d'électrification au profit d'une exploitation agricole, ainsi qu'à la visite, en leurs domiciles, de moudjahidine et de veuves de chouchou.

R.R

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES À TIARET

## 293.000 ha consacrés à la céréaliculture

**AU TITRE** de la saison agricole 2023-2024, une superficie de 293.000 hectares a été consacrée à la culture des céréales dans ses différentes variétés, dans la wilaya de Tiaret. C'est ce qu'a fait savoir, avant-hier, le directeur des Services Agricoles.

Selon Boualem Mekhanek, qui a donné des explications durant la cérémonie du coup d'envoi de la campagne labours-semailles au niveau de la ferme pilote Chouchaoui à Tiaret, présidée par le wali, Ali Bouguerra, a affirmé que ces superficies comprennent 110.000 ha pour la culture du blé dur, 26.000 ha pour le blé tendre, 150.000 ha pour l'orge et 4.000 ha pour l'avoine.

A cela s'ajoutent 900 ha autres hectares pour la culture des légumes secs, dont 750 ha pour la production de pois chiches et 150 ha pour les lentilles, a-t-il indiqué, notant que cette opération nécessite globalement quelque 385.300 quintaux de semences de différentes variétés, dont les coopératives des céréales et des légumes secs s'approprient à fournir aux agriculteurs. En ce qui concerne la fourniture des semences et des engrais aux agriculteurs, qui ont été touchés par la sécheresse, durant la saison agricole écoulée, M. Mekhanek a fait observer que la dotation



en faveur des sinistrés débutera, à partir de demain, mercredi, au niveau des coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS), qui disposent des listes nominatives.

Le wali de Tiaret a donné des instructions fermes pour l'ouverture de guichets supplémentaires au niveau des annexes de la Banque de l'agriculture et du développement rural et des coopératives sus-indiquées, à raison de 10 heures par jour, au minimum, pour éviter les files d'attente ainsi que la livraison des semences et des

engrais aux agriculteurs dans un bref délai, avec cet autre impératif, celui d'élargir le cercle du dialogue avec eux, tout en annonçant que des équipes de contrôle seront sur le terrain pour s'assurer de l'engagement des parties prenantes pour exécuter ces mesures. A rappeler que la wilaya de Tiaret a enregistré, durant la saison agricole écoulée 2022-2023, une production de 547.600 quintaux de céréales toutes variétés confondues et 437 quintaux de légumes secs, a indiqué la même source.

R.R



ATELIERS DE SCÉNARIOS DE COURTS MÉTRAGES

# En quête d'une nouvelle écriture

Le Centre algérien de développement du cinéma (CADC) en partenariat avec l'Association des producteurs algériens de cinéma (APAC), organise du 22 au 28 octobre un atelier d'écriture de scénarios de courts métrages au centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA) à Alger et au Palais du cinéma Tinerkouk, dans la wilaya de Timimoune. Une initiative qui vise à répondre à l'un des défis majeurs auquel fait face le cinéma en Algérie, et ce, le manque de scénarios.

**A**u fil des ans, le cinéma algérien a su faire preuve de talent et de créativité, mais il est indéniable qu'un nombre insuffisant de scénarios de qualité entrave le plein épanouissement de cette industrie. L'atelier proposé par le CADC et l'APAC verra la participation de 10 stagiaires à cet atelier qui se déroulera en trois sessions au cours de l'année. Une opportunité pour ces passionnés du septième art de montrer leur talent et leur créativité, dans le but d'accéder à une production.

Nabil Hadji, conseiller au ministère de la Culture et des Arts, a déclaré lors d'une conférence de presse tenue hier au siège du CNCA, que « cet atelier est le fruit des efforts de diverses institutions sous tutelle, travaillant depuis des mois pour mettre en place ce programme, qui s'inscrit l'intérêt particulier porté par l'Etat au développement du secteur du cinéma en commençant par l'écriture de scénarios, en collaboration avec l'association des producteurs algériens de cinéma, qui a accompagnera cet atelier par des encadreurs spécialisés dans le domaine ».

Le porte-parole a souligné que les 10 projets sélectionnés couvrent 26 wilayas et se distinguent par l'originalité des sujets proposés ainsi que leur approche cinématographique. L'objectif de l'atelier est de corriger certaines lacunes afin d'obtenir un scénario final cohérent. Il a également révélé que le ministère de la Culture et des Arts envisage de soutenir l'un ou deux des projets, qui répondent aux critères professionnels, dans le cadre du Fonds de Soutien, fourni par le CADC, pour concrétiser



ces projets. De son côté, Boualem Ziani, président de l'Association des producteurs algériens de cinéma, a affirmé que "le cinéma algérien souffre de la faiblesse des scénarios". C'est dans cette optique que "l'idée de l'atelier d'écriture de scénario pour les courts métrages a été adoptée, grâce à laquelle il est possible d'encadrer un certain nombre de jeunes talents dans le domaine de l'écriture". Il a souligné qu'il est essentiel d'établir une pépinière de scénaristes pour l'avenir grâce à cet atelier. Selon Ziani, le travail du ministère seul dans ce projet n'est pas suffisant, les professionnels et experts du domaine peuvent

apporter les solutions adéquates, mais ne peuvent pas les mettre en œuvre seuls. Il faut une collaboration étroite entre les deux parties ». Et d'ajouter : « l'atelier a reçu 100 dossiers, dont seuls 10 ont été acceptés, qui se distinguent par une diversité dans les sujets, mais leur narration cinématographique nécessite une révision ».

De son côté, le réalisateur Tahar Boukella a souligné que « le niveau des projets soumis est très acceptable et original. J'ai jeté un coup d'œil aux scénarios, et je peux dire que nous avons une bonne matière. Divers sujets sont traités, à l'instar d'his-

toires sociales et même nous avons reçu un scénario d'un film science-fiction très intéressant et ambitieux qui peut directement présenter pour la production ». Et d'ajouter : « il ne suffit pas d'avoir un bon scénario, mais il doit être réalisable ».

Parmi les encadreurs de cet atelier, dont la première session s'étalera sur une semaine, soit trois jours à Alger et trois jours à Timimoune, les réalisateurs Ismail Soufit, Tahar Boukella, Mounès Khammar, Djaffar Gacem, Belkacem Hadjadj, Sofia Djama, Fayçal Sahbi et l'écrivain Saïd Khatibi.

Meriem Djouder

UN MUSÉE DU MOUDJAHID À BOUMERDÈS

## Les travaux de réalisation lancés en décembre

**LES TRAVAUX** de réalisation du musée du Moudjahid de Boumerdès, seront lancés fin décembre prochain, a précisé, avant-hier, la direction locale des moudjahidine et des ayants droit.

"Les études techniques inhérentes au projet sont achevées et les services concernés s'attèlent actuellement à l'élaboration du cahier des charges qui sera présenté, la semaine prochaine, à la commission de wilaya des marchés publics, pour choisir l'entreprise qui se chargera de sa réalisation", a déclaré, le directeur du secteur, Cherikhi Said, en marge de la commémoration de la Journée nationale de l'émigration (17 octobre 1961).

Ce projet, d'un montant de près de 150 millions de DA, contribuera à la collecte et à la préservation du legs historique de cette région, relevant des wilayas historiques III et IV, durant la Guerre de libération nationale, a-t-il ajouté.



Prévu sur une superficie de 1.200 m2 du centre-ville de Boumerdès, ce musée comprendra trois étages et un rez-de-chaussée, avec des salles de conférences et d'exposi-

tion, une salle de théâtre, deux ateliers, et une bibliothèque.

Le même responsable a, également, fait part de la collecte, à ce jour, auprès des

familles de moudjahidine, citoyens et divers organismes et associations, de près de 200 documents et objets historiques, dont des photos de moudjahidine au maquis, d'armes et des parties d'avions, canons, et autres objets remontant à la Guerre de libération nationale.

"Cette opération de collecte se poursuit toujours, dans le but de réunir le plus grand nombre possible de matière historique pour l'exposer ultérieurement dans ce musée", a-t-il assuré.

La commémoration de la Journée nationale de l'émigration, qui s'est déroulée en présence du wali Naama Faouzia, a été marquée par l'organisation de plusieurs activités, dont une visite de courtoisie au domicile de la moudjahida Tasaadit Tounsi, veuve du moudjahid Medjkane Lounès et l'inauguration d'un stade de proximité et d'une salle de sport à Tidjelabine.

R. C.

INTITULÉE "MÉMOIRE D'UN LIEU"

## Fresque murale en hommage au martyr Chafik Mezzi

**UNE FRESQUE** artistique intitulée Mémoire d'un lieu a été inaugurée cette semaine à la commune d'Hydra, au domicile de la famille révolutionnaire Mezzi, et ce en commémoration du 66e anniversaire du décès en martyr de Chafik Mezzi, qui a combiné entre activité de scoutisme et travail de lutte au sein du mouve-

ment national. La fresque murale a été inaugurée par le Commandant général de Anciens Scouts musulmans algériens (SMA), Mustapha Saadoun, en présence de plusieurs moudjahidines, représentants de divers ministères, autorités locales et corps de sécurité ainsi que d'anciens membres des scouts musulmans algé-

riens. Saadoun a indiqué à cette occasion que cette fresque s'inscrit dans "la poursuite du projet de la mémoire de proximité, lancé par les anciens scouts en partenariat avec le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit", en vue de mettre en évidence le grand rôle que les scouts ont joué dans la lutte armée et la Révo-

lution de libération. Saadoun a déclaré que la famille Mezzi, dont les enfants ont voué leur vie à l'Algérie, mettait sa maison à la disposition de certains dirigeants du mouvement national dont Didouche Mourad et Boudiaf, où d'importantes réunions secrètes avaient été tenues.

R. C.

## HOMMAGE

Le Maître karatéka Mouloud Latreche décoré de l'Ordre du «Soleil levant, Rayons argent»

**LE MAÎTRE** karatéka algérien Mouloud Latreche, ceinture noire (8e Dan) et expert international, a été décoré mardi à Alger au nom du gouvernement du Japon, de l'Ordre du «Soleil levant, Rayons argent», pour la «promotion et la consolidation de l'amitié entre l'Algérie et le Japon». «C'est un immense honneur et un véritable plaisir pour moi d'organiser cette cérémonie en l'honneur du Maître Mouloud Latreche, ceinture noire (8e Dan) de karaté, expert international, président de la Japan Karaté Association (JKA) Algérie, et membre de la commission technique africaine de karaté», a déclaré dans son allocution l'ambassadeur du Japon à Alger, Kono Akira. Après avoir reconnu «les grandes contributions exceptionnelles du Maître Latreche à la promotion et la consolidation de l'amitié entre le Japon et l'Algérie, l'ambassadeur du Japon à Alger a salué le parcours de l'Algérien qui a fondé en 1973 la branche algérienne de la JKA dont il est devenu le premier président. «Sous sa direction au cours des années, l'association a vu s'élargir son champ d'actions et son nombre d'adhérents par la mise en place de nouvelles sections locales. C'était aussi l'initiative de M. Latreche que la Coupe de l'Ambassadeur du Japon de karaté a été organisée en 2019. Ce ne sont que quelques exemples qui illustrent les grands efforts déployés par M. Latreche pour la promotion du karaté en Algérie», a-t-il relevé. Très touché par cette distinction, M. Latreche a exprimé sa «profonde reconnaissance» pour cette décoration, la 2e depuis le 20 mars dernier où il a été honoré du Prix d'honneur du ministre des Affaires étrangères du Japon.

## LIGUE 2 : REPORT DE LA 4E JOURNÉE D'UNE SEMAINE

**LA 4ÈME** journée du championnat de Ligue 2 (Seniors et Réserves), programmée les 20 et 21 octobre 2023, est reportée aux 27/28 octobre, a indiqué mardi la Ligue nationale de football amateur (LNFA). Cette décision a été prise à l'issue de la réunion qui a regroupé ce mardi au siège de la FAF, autour du président de la FAF, Walid Sadi, le président de la commission nationale des résolutions des litiges, les présidents des clubs de Ligue 2 et les représentants de joueurs, précise la même source. Au cours de cette réunion, un groupe de travail, dirigé par la Fédération algérienne de football (FAF), a été mis en place pour asseoir une «démarche commune», permettant le règlement des contentieux financiers des clubs, «devenus un lourd fardeau pour le football national», a indiqué un peu plus tôt, l'instance fédérale dans un communiqué. Pour rappel, cette quatrième journée était initialement prévue la première fois ce mardi 17 octobre avant d'être ajournée aux 20 et 21 octobre et ensuite reportée une seconde fois d'une semaine. A l'issue de la troisième journée, l'IB Khemis El Khechena et le MSP Batna (7 points) sont en tête du groupe Centre-Est, et l'ES Mostaganem (9 pts) est leader du groupe Centre-Ouest.

GRANDS DÉBUTS DEMAIN DE LA LIGUE AFRICAINE DE FOOTBALL :

# Evidemment sans les clubs algériens !

*La CAF inaugurera, ce vendredi 20 octobre, l'événement exclusif de cette année, l'« African Football League ». Lire Ligue Africaine de Football. Un rendez-vous où les top clubs du continent se disputeront le trophée ultime. Le premier du nom. Mais un énorme coup dur pour les clubs algériens qui manqueront à l'appel !*

Par Rabah Azizi.

**A** lors que la confédération africaine présente et affiche fièrement son tout nouveau bijou, ou joujou (au choix), avec un advertising assez «agressif» pour faire la propagande de cette Super League (renommée African Football League (AFL pour faire court) pour éviter la controverse de l'European Super League) où l'élite du continent africain s'affrontera pour le nouveau trophée numéro un. Une compétition qui devrait déjà devancer la Ligue des Champions. Élitiste, exclusive et sélective. Ce sont les trois mots qui décrivent un tournoi délaissant de nombreux clubs hors du «top niveau», quoique les critères de sélection restent toujours aussi flous. Tel est le cas concernant les clubs algériens. Des grands noms du football continental sont omis. Dshéritée, est la JS Kabylie, club titanesque avec ses 7 titres continentaux dont 2 Champions League, 3 coupes de la CAF, 1 Super Coupe dans son ancienne version et 1 coupe des coupes. Négligé, aussi l'ES Sétif qui s'est fait un nom et s'est implanté parmi les meilleurs avec ses 2 Ligue des Champions, une Super Coupe et une Coupe Afro-Asiatique des clubs (CAF & AFC). Ignorée, est l'USM Alger fraîchement championne de la Coupe de la CAF juste avant de décrocher sa deuxième étoile de champion de la Super Coupe d'Afrique contre un certain «club du siècle», Al Ahly du Caire. Les Algériens manqueront à l'appel, au moment où d'autres, qui n'ont pas beaucoup marqué l'histoire du foot en Afrique seront de la partie et joueront l'AFL ! A l'image d'un certain club angolais. Un Petro Luanda qui a tout pour ne pas mériter de porter le costume d'invité de marque. En effet, les «Petroleos» seront présents malgré un palmarès dépourvu de



tout titre continental. Tout à l'opposé des potentiels prétendants et possibles représentants de l'Algérie, qui manqueront à la «générosité» de l'instance responsable du football en Afrique. En effet, la CAF s'est engagée à allouer une dotation de 100 millions de dollars US pour la première édition, dont 11 à 12 millions iront au futur vainqueur ! D'autant plus que le club Angolais, soupçonné de corruption, a été suspendu de 2 ans. Effectivement, un enregistrement impliquant Márcio Luvambo, joueur de l'équipe, a révélé qu'il a versé plus de trois millions de kwanzas (soit 3300 euros) à l'Académica do Lobito lors d'un match de la Coupe d'Angola, la saison précédente. Après des soupçons de match truqué et de corruption avaient émergé sur les réseaux sociaux le 9 juin, le club Petro de Luanda se devait de suspendre ses activités pendant deux saisons. Le Conseil disciplinaire de la Fédération Angolaise de Football avait d'ailleurs émis un communiqué de presse exprimant sa fermeté à ce sujet : «Le Club Atlético Petro de Luanda est immédiate-

ment suspendu de toute activité footballistique pour une durée de deux ans. Par conséquent, le club est interdit de participer à toute compétition sportive au cours de cette période en raison de son manquement au devoir de collaboration auquel il est soumis. ». Ceci dit, la participation de l'Atlético de Luanda dépend de l'issue en suspens des procédures disciplinaires engagées par la «Federação Angolana de Football». Pour rappel, les équipes participantes s'affronteront lors de confrontations aller-retour en commençant par les quarts de finale et sur une durée de moins d'un mois. La finale se jouera le 5 novembre (aller) et le 11 novembre (retour). Pour les premières rencontres en quarts de finale, les équipes s'affrontent comme suit : Simba contre Al Ahly, Petro de Luanda contre Mamelodi Sundowns, Enyimba contre Wydad AC, et TP Mazembe contre ES Tunis. Du beau spectacle en perspective mais une pointe de déception concernant le parti-pris de la Caf avec des choix douteux. Du moins inexplicables !

R.A

BOXE/CHAMPIONNAT ARABE JUNIORS (1re JOURNÉE) :

## Trois boxeurs algériens en demi-finale

**LES BOXEURS** algériens Mohamed Abbas (-48 kg), Kaidi Mohamed (51 kg) et Rahmani Saned Fadl Arrahmane (57 kg) ont composé leur billet pour les demi-finales du championnat arabe des nations qui se déroule au Caire en Egypte (16-22 octobre), lors de la première journée disputée mardi soir au Complexe olympique d'Al-Maadi. Dans la catégorie des moins de 48 kg, Mohamed Abbas a pris le dessus sur l'Égyptien Mohamed Ehab Mokhtar (3-2), alors que son coéquipier Kaidi Mohamed ((51 kg) a battu le Saoudien Mohammed Arar par arrêt de l'arbitre au 2e round, et Rahmani Saned Fadl Arrahmane (57 kg) a dominé le Yéménite Ahmed El Khater (5-0). Deux autres boxeurs animeront ce mercredi les quarts de finale de la compétition arabe : Rabah Akram (80 kg) face au Saoudien Feras Salem et Hammam Oussama (63.5 kg) devant le Tunisien Nabil Ajengui. Par ailleurs, sept boxeurs algériens sont directement qualifiés en demi-finale : Arbia Mohamed-Oussama (92 kg) face au Qataris Abdallah, Boulmarka Amir (86 kg) contre le Saoudien Youssef El Yass, Abdou Mustapha (75 kg) devant l'Égyptien Mohamed Hossam Aly, et Kechroud Abderrahim (71 kg) affrontera l'Égyptien Abdelfatah Tarek. De



son côté, Dahlal Islam (67 kg) sera opposé au Marocain Mohamed Amine Jioukry, Bouchakour Yahia (60 kg) face au vainqueur de l'opposition mettant aux prises le Saoudien Hamad Azyby au Marocain Salah Eddine Hmamouche, alors que Akrouf Rayane (54 kg) croisera les gants contre le vainqueur du combat entre le Yéménite Shaban Salah et le Libanais Yazeed Alhuwayj. De son côté, Abderrahim Magtaa (+92 kg) est qualifié directement en finale. Il sera opposé au vainqueur de la demi-finale opposant le Tunisien Oussama Mbarek à l'Égyptien Moha-

med Hussein Farag. L'Algérie est représentée à ce rendez-vous arabe par 13 boxeurs dont la moyenne d'âge ne dépasse pas les 18 ans. Outre l'Algérie, onze autres pays sont présents à cette compétition, à savoir : la Libye (8 boxeurs), la Tunisie (10), la Syrie (1), le Koweït (4), le Yémen (4), le Qatar (2), le Liban (6), l'Égypte (13), l'Arabie saoudite (8), et le Maroc (11). La Palestine qui devait prendre part à cette compétition avec neuf boxeurs s'est retirée à la dernière minute en raison de la situation à Ghaza, selon les organisateurs.

APRÈS EGYPTE- ALGÉRIE :

# Pourquoi Belmadi n'a pas «aimé» l'arbitrage de la rencontre

*Un derby qu'il aurait voulu voir évoluer autrement. Pas en termes de résultat technique, car en définitive, il estime que le nul est logique face à une Egypte qu'il respecte, que l'essentiel était de ne pas perdre. Qu'en gros, le sommet africain va lui servir pour « corriger les erreurs commises » et passer à un autre stade. Mais, car il y a un mais pour Belmadi, la prestation de l'arbitre qu'il n'a pas du tout aimé*

Par Azouaou Aghiles

**A** lors ce nul arraché dans les ultimes secondes de la partie à une très appliquée et disciplinée sélection des Pharaons ? Un bon nul mais au goût de défaite ? Un nul tout court et pas assez mauvais que ça puisse servir à revoir une copie loin d'être idéale certes, mais le seul nom de l'adversaire, connu pour sa rigueur tactique, son poids physique, et son palmarès, impose de la retenue. Le sélectionneur national, dans des déclarations à la presse à l'arrivée d'un match qui a tenu ses promesses, a montré sa frustration. Non pas, encore une fois, quant à l'évolution de ses protégés et encore moins au score final (1-1 mais que d'enseignements !), n'a pas trouvé à son goût la manière avec laquelle l'arbitre de la rencontre et ses deux assesseurs ont dirigé les débats. Il y voit, par exemple, que les décisions prises tout le long de la partie ont eu pour effet « de casser le jeu avec des interruptions à tout va ». En expliquant que pour Mo Salah et ses coéquipiers, c'est un gros service qui leur a été rendu pour qui connaît leur manière de jouer. Un football alternant le jeu direct avec une propulsion portée sur le faux-rythme qui leur convient bien à voir notamment la physionomie d'une partie où ils auront fait l'essentiel en étant les plus dangereux en occasions pures de scorer. Avec, en prime, un but que personne n'attendait pour une équipe qui a dû jouer en infériorité numérique plus d'une heure durant. C'est, pour le patron de la barre technique des Verts, le problème avec cet arbitrage qu'il déplore par-dessus tout. Qui a nui à son équipe.



« Laquelle a souffert des nombreuses interruptions de jeu décidées par le directeur de jeu. » Déçu, il mettra un accent particulier sur l'esprit même de ce genre de choc (l'Algérie et l'Egypte ne se font que très rarement des cadeaux lors de leurs confrontations, ndr) avec « des matchs avec beaucoup d'engagement de part et d'autre ». Avant de revenir sur l'expulsion du défenseur égyptien Mohamed Hamdi alors que la rencontre venait à peine de débiter (27e mn) en arguant, au passage, que pour le déplacement des Emirats Arabes Unis dont est origi-

naire le 23e homme, « on était venu disputer un vrai test qui aurait dû nous aider à avancer. Apprendre (...) Malheureusement, le carton rouge a tout faussé quant aux enseignements à tirer. A 11 contre 11, ça aurait mieux. Ça nous aurait permis de savoir si vraiment on a fait un bon match ou non ». Il n'en dira pas plus, sinon que « on n'apas vu du beau jeu » et qu'« avec ce genre d'arbitres, dans ce genre d'affiches, il ne faut pas s'attendre à du spectacle ». Tout simplement pas de beau football ajouterions nous. **A.A**

## Ismaël Bennacer se veut rassurant au sujet des prochaines échéances mais...

**ISMAEL BENNACER**, c'est sûr, brûle d'envie de retrouver les terrains au plus vite. Cinq mois après sa grave blessure au genou lors de la demi-finale de champions league contre le voisin l'Inter, la dynamo de l'E.N d'Algérie a signé, lundi, un retour remarqué du côté du centre d'entraînement des « Rossoneres » où il a recommencé à courir, entamant ainsi l'ultime étape de son programme de préparation avant de reprendre la compétition. Une bonne nouvelle pour son équipe, le Milan AC, et bien sûr les Verts auxquels il a manqué cruellement dans l'entrejeu, Belmadi étant le premier à croiser les doigts en espérant le voir remis définitivement sur pied au plus vite, lui qui compte sur ses services lors de la CAN 2023 qui frappe déjà aux portes. Parmi ses propos, on retiendra ceux où il déclare notamment que « évidemment, le prestigieux tournoi africain est un des objectifs que je me fixe ». En attendant, et dans un entretien accordé récemment au « Club des 5 », il revient pour ses fans, en Algérie comme en Italie, sur la nature de sa blessure, l'évolution de sa rééducation et son possible retour sur les terrains qu'il « espère pour bientôt. »

### EXPLICATIONS SUR LA NATURE DE SA BLESSURE :

« Le cartilage c'est une blessure un peu particulière dans le football, je n'avais jamais entendu parler de cette blessure avant. Il s'agit d'une greffe tout de même, on te met un bout d'os là où ça s'est rompu. J'étais en béquilles, je ne devais pas poser le pied par terre ».

### SUR LA DATE EXACTE DE SON RETOUR :

« Le seul problème c'est qu'on n'a pas une date exacte de retour. Quand je me suis fait opérer on m'a dit ce sera entre six et huit mois, après ça dépend de mon corps, de mon genou, ce que fais de bien dans la rééducation ».

### SUR SA CONDITION PHYSIQUE :

« Mais ça va je suis dans les temps. Cette semaine j'ai enfin bien recouru. Là il va falloir retrouver la condition physique même si j'ai fait beaucoup de vélo en salle. Il faut voir maintenant la réaction du genou par rapport à la charge des entraînements ».

### SUR SON RETOUR ET ... LA CAN

« Avant de parler de la CAN il faudra que je revienne avec Milan mais, évidemment, la CAN est un des objectifs que je me fixe. » Sur le soutien de son club, le Milan AC Le club m'a mis à l'aise, ils m'ont laissé partir faire ma rééducation loin, ils m'ont laissé choisir mon chirurgien, ils ont compris que l'aspect mental est important ».

### SUR SA PLUS GROSSE DÉCEPTION :

« La blessure arrive à mon moment particulier, demi-finale de Champions League, un derby milanais, sans doute le match le plus important de ma carrière ».

### SUR LES CÔTÉS « POSITIFS » DE SA BLESSURE :

« Après ça fait partie du métier. Personnellement cette période d'arrêt est très positive, j'en ai profité pour optimiser pas mal de choses

dans ma vie, j'ai passé beaucoup plus de temps avec ma famille ».

### SUR ASPETAR :

« Le plus important c'est l'aspect mental. Je n'ai jamais eu de grosse blessure et le fait d'être bien entouré c'est important. J'ai fait une partie de ma rééducation à Aspetar au Qatar, un endroit que je connais bien. Tu as tout sur place, un nutritionniste, un spécialiste du sommeil, un psychologue. Tu as des gens très qualifiés ».

Sur l'aspect forme

« Il va falloir un certain nombre de matchs pour que je revienne à mon meilleur niveau. Je ne sais pas, ça peut être décembre, janvier voire février, ça dépendra des prochaines semaines ».



## CONTENTIEUX CLUBS- ENTRAÎNEURS- JOUEURS :

Vers un accord consensuel de règlement amiable des créances

**UN GROUPE** de travail, dirigé par la Fédération algérienne de football (FAF), a été mis en place pour asseoir une « démarche commune », permettant le règlement des contentieux financiers des clubs, « devenus un lourd fardeau pour le football national », indiqué l'instance fédérale mardi dans un communiqué. La décision a été prise au cours d'une réunion tripartite, FAF-Clubs-Joueurs et entraîneurs créanciers, tenue mardi matin et présidée par le président de la FAF Walid Sadi. « Saluant l'initiative de la fédération, les participants à cette rencontre sont parvenus à un accord consensuel de règlement amiable des créances, sur la base d'un échéancier à négocier entre les parties. Pour la mise en œuvre de cet accord, un groupe de travail dirigé par la FAF et composé des représentants des clubs, joueurs et entraîneur a été mis en place », précise la FAF sur son site officiel. La FAF s'est dite disposée à venir en aide aux clubs « selon le cas », en lui accordant un prêt remboursable. « Chaque club concerné est invité à conclure le plus rapidement possible, des accords de conciliation avec ses créanciers. Pour sa part, la FAF est disposée à accorder un prêt remboursable aux clubs selon le cas, pour le règlement de la première échéance, en fonction des modalités conventionnelles », conclut le communiqué. Il s'agit de la deuxième réunion programmée depuis l'élection de Walid Sadi, depuis son élection le 21 septembre dernier, après celle tenue le lundi 9 octobre avec les présidents et représentants des clubs de football professionnel de la Ligue 1 Mobilis, au cours de laquelle « un dialogue responsable et fructueux a été établi sur les questions liées au développement du football professionnel et de cerner les contraintes qui constituent un frein à l'évolution du sport-roi ».

## La FAF suspend toutes les compétitions footballistiques en solidarité avec le peuple palestinien frère

La Fédération algérienne de Football a suspendu, ce mercredi, toutes les compétitions footballistiques à une date ultérieure en solidarité avec le peuple palestinien frère.



## Search : Google met de l'IA générative dans son moteur de recherche, et ça se passe du côté des images

**D**epuis le début de l'engouement pour l'IA générative, Google tente de tirer parti de sa position de premier moteur de recherche sur Internet pour intégrer cette technologie à ses services. D'où cette annonce faite la semaine dernière d'ajout de fonctions d'IA générative à son moteur de recherche.

Jeudi dernier, Google a dévoilé deux nouvelles fonctionnalités pour la recherche : La génération d'images à partir de texte et une fonction de brouillons pour la recherche. Ces deux fonctionnalités font partie de ce que Google appelle son "expérience de recherche alimentée par l'IA" (SGE - Search Generative AI Experience). SGE est disponible via Search Labs, une plateforme de test de fonctionnalités qui n'est pas disponible en France.

Bien que Google ne soit pas novice en matière de génération d'images par l'IA, puisqu'il a annoncé son propre modèle de conversion texte-image Imagen dès mars 2022, il n'avait pas encore mis à la disposition du public un générateur d'images. Jusqu'à présent. Créer des images directement dans Google

Les utilisateurs qui optent pour SGE pourront désormais créer des images directement dans Google. Il leur suffira

*Technologie : Google a dévoilé une fonctionnalité de génération d'images à partir de texte et une fonction de brouillons pour son moteur de recherche.*

*Elles sont disponibles via Search Labs, une plateforme de test de fonctionnalités de search qui n'est malheureusement pas disponible*

de saisir la description de l'image qu'ils souhaitent générer dans la barre de recherche. Ensuite, en quelques secondes, Google génère quatre options d'images.

La démo montre un utilisateur entrant l'invite "dessine un capybara portant une toque de chef et préparant le petit déjeuner" dans la barre de recherche et obtenant immédiatement quatre images.

Lorsqu'un utilisateur clique sur l'une des quatre images, Google affiche une requête plus large que la requête initiale, contenant des détails descriptifs que les utilisateurs peuvent peaufiner pour obtenir le résultat idéal. Cela facilitera le processus de rédaction des requêtes, qui peut s'avérer délicat lors de l'utilisation de modèles d'intelligence artificielle.

**Elaborer un prompt plus détaillé à partir d'une première image**

Dans cet exemple, la requête détaillée de l'une des images est la suivante : "une image photoréaliste d'un capybara portant une toque de chef et préparant son petit-déjeuner dans une forêt, en faisant griller du bacon". Si un utilisateur souhaite changer l'arrière-plan, il peut rapidement modifier ce mot-clé dans la requête détaillée.

Les utilisateurs de SGE pourront également voir une option permettant de créer des images générées par l'IA directement dans Google Images, ce qui pourrait s'avérer utile lorsque l'on recherche quelque chose en particulier et que l'on ne parvient pas à le trouver dans les résultats de Google Images, en particulier pour illustrer des idées.

Google rassure les utilisateurs en indiquant déployer cette fonctionnalité de manière responsable, notamment grâce à des mesures de protection qui empêchent la génération de contenu nuisible ou trompeur, ainsi qu'à l'étiquetage des métadonnées et à l'apposition d'un filigrane indiquant que l'image a été générée par l'intelligence artificielle.

**Un générateur de texte dans une fonction brouillon**

L'entreprise lancera également un outil intitulé "À propos de cette image", qui vise à aider les internautes à discerner le contexte et la crédibilité d'une image en leur montrant où une version similaire a été vue pour la première fois, dans d'autres pages web qui utilisent une image similaire.

Le fait que Google mette en œuvre un générateur d'image à partir de texte dans le domaine de la recherche a de quoi laisser perplexe. Certes, nul doute que cette fonctionnalité est très attendue.

Mais Google Bard, son chatbot d'IA, n'a pas encore présenté de capacités de génération d'image à partir de texte, alors que des concurrents comme Bing Chat le font déjà.

Cela indique peut-être que Google n'est que peu intéressé par le développement de Google Bard et par le domaine des chatbot d'IA. Et qu'il préfère développer de l'IA pour son moteur de recherche.

Google ajoute également des "brouillons dans SGE", ce qui revient à ajouter un générateur de texte à Search pour vous aider à rédiger des contenus écrits tels que des courriels ou des notes rapides. D'après la démonstration, il semble que les utilisateurs pourront sélectionner la longueur et le ton du texte qu'ils souhaitent.

Ces fonctionnalités sont d'ors et déjà utilisables par les utilisateurs de SGE aux États-Unis

## Test : le Meta Quest 3 nous fait relativiser notre enthousiasme pour le Vision Pro d'Apple



**Pratique :** Le nouveau casque de VR débarque avec des améliorations significatives à tous les niveaux. Surtout, il

est à deux doigts d'apporter la réalité mixte au plus grand nombre. Voici comment. Il est difficile de ne pas faire de comparaisons entre le nouveau casque Meta Quest 3 à 550 €, et le casque Vision Pro à 3 500 \$ d'Apple. Le premier a été présenté quelques jours avant qu'Apple ne lance le Vision Pro lors de la WWDC en juin dernier. Et Mark Zuckerberg a qualifié le Quest 3 de "premier casque de réalité mixte grand public", faisant ainsi un clin d'œil

à son prix plus accessible et à son arrivée plus précoce sur le marché. Bien que le Quest n'offre qu'une petite partie des capacités du Vision Pro (et une qualité moindre), il est indéniable que pour 550 €, il s'agit de la meilleure expérience VR actuellement disponible.

**Avantages du casque de VR Meta Quest 3**

Images bien détaillées avec une meilleure transmission  
Forme plus compacte et plus confortable  
Catalogue riche en jeux et services  
Prix accessible

**Inconvénients du casque de VR Meta Quest 3**

L'autonomie de la batterie pourrait être meilleure (toujours moins de 2 heures)

L'absence d'une application extraordinaire de réalité mixte

Le port peu pratique avec des lunettes  
Mais avec Meta qui continue de vendre l'ancienne version, le Quest 2 (et 200 € moins cher), la grande question est de savoir si le Quest 3 justifie une telle dépense ? Les changements apportés au design, à la qualité de l'affichage et aux performances valent-ils la peine d'être pris en compte ? Et est-ce que ceux qui ont déjà penché pour le Vision Pro ne devraient-ils pas tout de même considérer l'alternative proposée par Meta pendant qu'Apple continue de préparer son produit ? Toutes ces questions, et bien d'autres encore, trouveront une réponse ci-dessous.

# Le plan de la Chine pour injecter de l'intelligence artificielle à son système juridique

**Technologie :** La Cour populaire suprême chinoise prévoit la mise en place d'un réseau d'intelligence artificielle d'ici 2025 pour soutenir et améliorer les services juridiques. Les décisions de justice resteront néanmoins du ressort des juges.

La Chine souhaite que son secteur judiciaire soit soutenu par une infrastructure d'intelligence artificielle (IA) qui devrait être mise en place d'ici 2025. La directive prise par la Cour populaire suprême chinoise vise à stimuler l'intégration de l'IA au travail judiciaire et à améliorer les services juridiques.

Tous les tribunaux devront mettre en œuvre un système d'IA « compétent » d'ici trois ans, selon un article du journal d'Etat China Daily, qui cite des directives publiées par la plus haute juridiction du pays.

Le document indique qu'une infrastructure « mieux réglementée » et plus efficace pour l'utilisation de l'IA soutiendrait tous les processus nécessaires au traitement des affaires juridiques. Cela devrait englober une intégration approfondie de l'IA, la création de tribunaux intelligents et un niveau plus élevé de « justice numérique », note la Cour.

## DES OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

Une application plus avancée de l'IA ne devrait toutefois pas porter atteinte à la sécurité nationale ou aux secrets d'Etat, ni violer la sécurité des données personnelles, indique le document, qui souligne l'importance de préserver la légitimité et la sécurité de l'IA dans les affaires juridiques.

Il précise que les décisions seront toujours prises par des juges humains, l'IA servant de référence et d'outil supplémentaire pour améliorer l'efficacité des juges et alléger leur charge dans les affaires banales. Un système ali-



menté par l'IA offrirait également au public un meilleur accès aux services juridiques et contribuerait à résoudre les problèmes plus efficacement, estime la juridiction.

Cette dernière a en outre demandé aux tribunaux de tout le pays de concentrer leurs efforts sur l'apprentissage de l'utilisation de l'IA, afin d'être en mesure d'identifier les irrégularités dans le traitement des affaires.

Selon China Daily, la plus haute juridiction du pays s'est efforcée, au cours de la dernière décennie, de favoriser l'adoption de la technologie dans le secteur. En mai, elle a annoncé son intention de mettre en place une alliance judiciaire basée sur la blockchain entre les tribunaux chinois et

d'autres secteurs d'ici 2025, dans le but d'alimenter l'intégration du droit et de la technologie et de mieux soutenir le développement socio-économique.

## LA CHINE ASPIRE À DEVENIR UN LEADER MONDIAL DE L'IA

En septembre, plus de 90 000 institutions de médiation et 350 000 médiateurs ont sauté sur une plateforme développée par la Cour populaire suprême pour aider les avocats à résoudre les litiges en ligne. En outre, l'année dernière, les tribunaux ont traité plus de 11,43 millions d'affaires en ligne.

Le gouvernement chinois a déjà présenté des plans visant à faire de l'IA le

principal moteur de la croissance économique du pays, notamment son objectif de devenir un leader mondial de l'IA d'ici 2030.

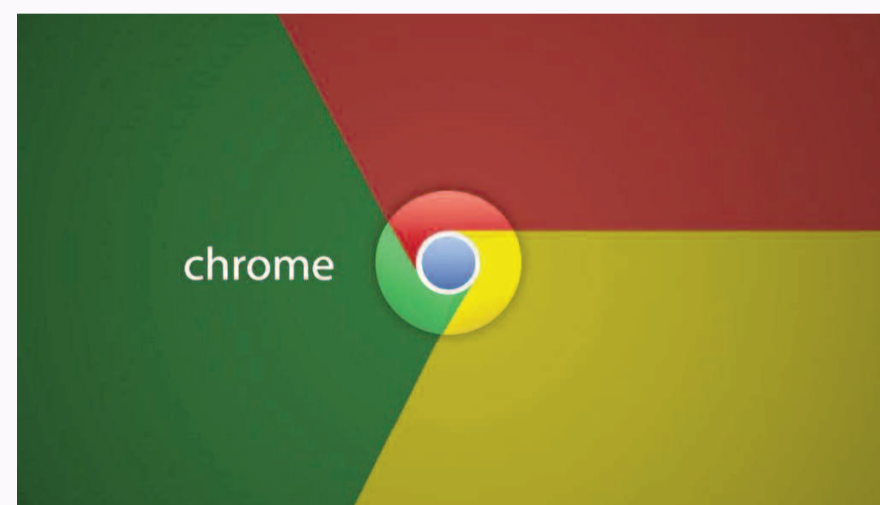
En septembre de cette année, le gouvernement déclarait qu'il ajouterait 50 autres zones de haute technologie d'ici 2030, en attribuant à ces sites de développement industriel le mérite d'alimenter le PIB de la Chine et de réaliser des « percées » dans l'IA, l'informatique quantique et les communications 5G. La première puce d'IA du pays et le premier satellite de communication quantique ont été développés par des scientifiques et des entreprises travaillant dans les zones de haute technologie.

## Google Chrome se met aux économies d'énergie et de mémoire

**TECHNOLOGIE :** Le navigateur de Google, Chrome, va s'enrichir de nouveaux paramètres lui permettant d'être moins gourmand en ressources sur Windows, macOS et ChromeOS.

Google va déployer deux nouvelles fonctionnalités pour son navigateur Chrome dans les prochaines semaines, qui devraient l'empêcher de monopoliser la mémoire et de vider la batterie de votre ordinateur portable.

Ces deux nouvelles fonctionnalités, nommées à juste titre Energy Saver (économiseur d'énergie) et Memory Saver (économiseur de mémoire), devraient faire du navigateur le plus utilisé une application plus efficace sur Windows, macOS et ChromeOS. Les utilisateurs peuvent activer chacun des modes d'efficacité via les paramètres de Chrome, sous la rubrique Performances. Le paramètre d'économie d'énergie sera particulièrement utile si vous êtes en déplacement, où vous êtes susceptible d'être déconnecté d'une



source d'alimentation pendant de longues périodes. Google note que l'économiseur d'énergie peut avoir un impact sur les performances des jeux et des vidéos. L'économiseur de mémoire, quant à lui, permet d'assurer le bon fonctionnement des onglets de jeu et de vidéo actifs.

## Déploiement dans les prochaines semaines

Chrome indique que l'économiseur de mémoire peut être activé dans la partie droite de la barre d'adresse URL. L'économiseur d'énergie a sa propre icône à droite de la barre d'adresse. L'économiseur d'énergie a été lancé dans la version 108 de Chrome en tant que paramètre expérimental. D'après un billet de blog publié par Google, les modes d'économie d'énergie et de mémoire seront déployés

dans le monde entier au cours des prochaines semaines pour Windows, macOS et ChromeOS.

## Possibilité d'exclure certains sites web de l'économiseur de mémoire

L'économiseur de mémoire s'adresse aux utilisateurs qui ont régulièrement plusieurs onglets ouverts. Il libère la mémoire des onglets inactifs pour garantir le bon fonctionnement des sites web actifs. Il peut être utile lors de l'exécution d'autres applications intensives, comme le montage de vidéos ou les jeux.

Les onglets inactifs se rechargent lorsqu'ils sont à nouveau utilisés. L'économiseur de batterie s'active lorsque le niveau de la batterie d'un ordinateur portable atteint 20 %.

Cette fonctionnalité permet d'économiser de l'énergie en limitant l'activité de fond et les effets visuels sur les sites web comportant des animations et des vidéos. Elle peut être désactivée dans les paramètres du navigateur.

Les utilisateurs pourront également marquer les sites web qu'ils souhaitent exclure de l'économiseur de mémoire.

Le plus ancien traité de paix encore existant est vieux de 3200 ans !



Le traité de paix égypto-hittite, connu aussi sous le nom de traité de paix de Qadesh, a été négocié entre Ramsès II d'Égypte et le roi hittite Hattusili III. Les historiens disent qu'il a été conclu autour de 1259 av. J.-C. A cette époque-là Ramsès II a accepté une tablette d'argile sur laquelle les termes du traité ont été inscrits par les diplomates hittites.

Bien qu'il ne soit pas le plus ancien, c'est le seul traité de paix parmi les anciens qui a survécu jusqu'à aujourd'hui. Ce dernier a marqué la fin d'une longue guerre entre l'Égypte et l'Empire hittite.

Un pilote a éjecté le siège de son avion en plein orage et a survécu à une chute de 45 minutes !



William Rankin est la seule personne connue de l'histoire de l'aviation à avoir survécu à une chute du haut d'un cumulonimbus orageux. Rankin était un pilote dans l'US Marine Corps et a participé à la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée.

En 1959, lors d'un vol du Massachusetts à la Caroline du Sud aux USA, Rankin a rencontré un orage violent, il a donc commencé à monter avec son avion vers le haut pour éviter la tempête. A une hauteur de 14 kilomètres, son avion a craqué l'obligeant à éjecter son siège dans une atmosphère où il faisait -50°C. La décompression était si intense que ses yeux, ses oreilles, son nez et sa bouche ont commencé à saigner. Porté par les courants forts en plein cumulonimbus ascendants et étant bombardé avec de la grêle, sa chute a duré environ 45 minutes. Il a atterri dans une forêt à la Caroline du Sud sans être gravement blessé.

Une guerre a duré plus de 300 ans et n'a engendré aucune victime !



La guerre de Trois cent trente-cinq Ans a opposé l'archipel de Sorlingues, au large du pays de Cornouailles, aux Pays-Bas, et comme son nom l'indique, elle a duré 335.

LE SAVIEZ-VOUS  
| Indépendant



## Mystère en Espagne: un village devient le plus riche de sa province grâce à un habitant

Le village espagnol de San Lorenzo de la Parrilla, situé à environ 150 km de Madrid, est soudainement devenu le plus riche de sa province. La raison? Un habitant a déclaré plus de 10 millions de revenus en 2021, faisant passer la moyenne par habitant de 19.017 euros en 2020 à 37.335 euros. Cette augmentation spectaculaire a suscité beaucoup de mystère et d'incrédulité au sein de la population.

L'administration fiscale espagnole publie régulièrement un classement des villes d'au moins 1.000 habitants les plus riches sur la base des déclarations de revenus. Le village de San Lorenzo de la Parrilla, qui compte 1.066 habitants, était classé 2038e en 2020. Mais en 2021, il s'est soudainement retrouvé à la 77e place, trustant même

la première place dans la province de Cuenca. Selon le journal espagnol El País, cela est dû à une personne qui a déclaré un revenu de plus de 10 millions d'euros.

"Un seul contribuable a changé les statistiques et augmenté la moyenne. L'économie de la ville n'a rien à voir avec ce résultat", a déclaré la maire Virginia Martínez.

Le mystère demeure quant à l'identité de ce multimillionnaire. Plusieurs rumeurs circulent dans le petit village. Certains pensent qu'il s'agit d'un marchand de marbre, d'autres d'un vendeur de granit, d'un fabricant de meubles ou d'un producteur de pétrole. D'autres estiment qu'il pourrait s'agir d'un heureux gagnant d'un jackpot de l'EuroMillions.

## « Retour vers le Futur ». Une DeLorean de 1981 retrouvée quasi intacte dans une grange

Plus de quarante ans après sa construction, une DeLorean a été récupérée en parfait état de marche dans une grange du Wisconsin, aux États-Unis. La voiture de légende, popularisée par la saga « Retour vers le futur », n'a que très peu roulé et a dormi dans un garage pendant vingt ans.

ELLE SEMBLE avoir traversé le temps sans aucun dommage. Une DeLorean datant de 1981 a été découverte par des experts dans une grange du Wisconsin, aux États-Unis, rapporte ABC7 jeudi 12 octobre 2023. Le véhicule avait été entreposé par son propriétaire qui ne s'en était plus servi depuis vingt ans. Michael McElhattan, propriétaire de DeLorean Midwest, une entreprise de restauration automobile de l'Illinois, a été contacté par la famille qui souhaitait revendre cette voiture de légende.

Sur place, le spécialiste des DeLorean est tombé sur une pépite : même s'il était recouvert par une importante couche de poussière et envahi par les rongeurs, le véhicule semble en parfait état de marche. « L'état du cuir, l'état des



instruments, le groupe d'instruments dans le tableau de bord... Cette voiture n'a pratiquement aucun dommage causé par le soleil », confie Michael McElhattan à CBS 58. Seulement 977 miles au compteur

Dans une vidéo mise en ligne par DeLorean Nation et repérée par nos confrères de 20 minutes, on peut voir Michael McElhattan et l'un de ses collègues inspecter la voiture, dont le moteur est resté intact. Il faut dire que la mythique DeLorean n'affiche que 977 miles (soit environ 1 500 kilomètres) au compteur. Elle va désormais être restaurée par DeLorean Midwest. Le constructeur américain des DeLorean n'a produit des véhicules que pendant quelques années seulement, de 1975 à 1982. Mais le modèle DMC-12, en acier inoxydable, a été popularisé par la série de films Retour vers le futur. C'est à bord d'une de ces machines que les deux héros, Marty McFly et Doc, effectuent leurs voyages dans le temps.

# Des scientifiques auraient percé le mystère de la formation de la glace ultrachauve



Dans une étude publiée en janvier 2022, des scientifiques ont révélé avoir réussi à reproduire de la glace chaude, baptisée "superionique". Une manière de comprendre la composition de Neptune et d'Uranus, soumises à des températures extrêmes et à des pressions très élevées.

**L**a glace chaude n'est pas un oxymore. Dans les abysses de Neptune et d'Uranus, des planètes géantes gazeuses, l'eau se transforme probablement en état solide sous l'effet de températures démesurément élevées. Il est question d'un mercure atteignant jusqu'à 5 000 °C, et de molécules soumises à des pressions près de deux millions de fois supérieures à celles observées à la surface de la mer. Comment comprendre le surgissement de ce phénomène qui suscite la curiosité des scientifiques ?

Depuis plusieurs années, cette glace "superionique" s'est invitée dans les laboratoires ultrasophistiqués des plus grandes universités. La dernière équi-

pe à s'être attelée à reproduire cette glace ultrachauve se trouve à Stanford (États-Unis).

Dans une étude parue en janvier 2022 dans la revue *Scientific Reports*, et repérée par *ScienceAlert*, des chercheurs ont révélé avoir utilisé des lasers à haute puissance pour disséquer une des phases de glace cristalline.

La température est ainsi montée jusqu'à 5 000 °C, alors que la pression a grimpé à 2 millions d'atmosphères.

L'eau, comme tout composé, réagit à des facteurs extérieurs. Dans son cas, son état dépend de la température et de la pression auxquelles elle est soumise.

Contrairement aux états observés sur Terre, la glace peut prendre des formes bien différentes. Les scientifiques de l'université de Stanford ont assuré avoir révélé la 19e phase de l'eau, dont l'une des manifestations est la glace ultrachauve.

À ce degré, la glace forme un cube au sein duquel une étrange danse chimique se réalise : les ions saturés d'oxygène se cristallisent, et aspirent les ions d'hydrogène. De ce fait, le matériau devient hautement conducteur en se transformant à l'état solide. Cette expérience réalisée à une échelle microscopique donne un aperçu des phénomènes magnétiques observés sur Neptune et Uranus.

Mais cette étude est également prometteuse dans le cadre de la chasse aux exoplanètes, des corps célestes situés en dehors de notre système solaire. "Les récentes découvertes d'exoplanètes riches en eau de type Neptune nécessitent une compréhension plus fine des phases de l'eau", avaient indiqué les chercheurs de Stanford en janvier 2022.

Plus de quatre décennies après les premiers voyages spatiaux de la sonde *Voyager II*, créée par la NASA, en quête des mystères du monstre de glace et de sa cousine, Uranus, la science avance. De bon augure dans l'optique de comprendre les ressorts d'un univers très inaccessible.

## Des millions de plantes ou champignons menacés d'extinction : la course contre la montre de botanistes à Londres

DANS LA GIGANTESQUE serre en fer forgé des jardins botaniques royaux, à l'ouest de la capitale britannique, Rafaël Govaerts étudie les palmiers luxuriants et les plantes tropicales conservées depuis 1848, dont certains spécimens ont déjà disparu à l'état sauvage. Après 35 années de travail méticuleux, ce botaniste belge vient d'achever une tâche colossale : celle d'établir une liste de toutes les plantes vasculaires - avec tiges et racines - connues aujourd'hui sur la planète, en collaboration avec des scientifiques du monde entier.

**100 000 à nommer, les trois quarts menacés d'extinction**

On estime que 350 000 espèces de plantes ont été découvertes jusqu'à présent, et qu'il en reste encore 100 000 à formellement nommer. Or les trois quarts d'entre elles sont déjà probablement menacées d'extinction, selon le rapport sur l'état des plantes et des champignons publié mardi par cette institution botanique reconnue.

Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs ont croisé les données de



cette liste des plantes vasculaires avec la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Vu la menace que fait peser le changement climatique sur ces organismes, les 200 scientifiques à l'origine de ces travaux "conseillent donc de considérer toutes les espèces nouvellement décrites comme menacées", affirme Rafaël Govaerts auprès de l'AFP.

Selon ce rapport, les arbres, plantes herbacées ou cactus encore inconnus se cachent probablement dans les forêts du Brésil, de Chine ou de Nouvelle-Guinée, au cœur de régions reculées riches en biodiversité que les scientifiques vont désormais pouvoir cibler pour accélérer la "course" contre le changement climatique.

45% des plantes à fleurs déjà découvertes, dont certaines s'épanouissent dans l'atmosphère humide de la serre de Kew comme le poivrier noir d'Inde du sud ou certaines orchidées, courent elles-aussi un risque d'extinction.

### "Zombie"

Dans un laboratoire situé sous les jardins royaux, Lee Davies manipule avec précaution le reste d'une tarentule équatorienne, infectée par un champignon parasite appelé cordyceps qui s'attaque aux insectes et les transforme en "zombie" pour provoquer leur mort. Barbe grise et tatouages de champignons sur les bras, le gestionnaire du plus grand "fungarium" (collection de champignons) du monde connaît sur le bout des doigts le contenu des milliers de boîtes vertes savamment étiquetées, qui contiennent plus de 1,25 million de spécimens séchés.

Selon le rapport des Kew Gardens, seulement 10% des espèces des champignons ont été identifiées par les scientifiques sur les 2,5 millions existant sur la planète.

Laura Martinez-Suz, directrice de recherche en mycologie aux jardins botaniques, insiste sur la nécessité de nommer et décrire ces espèces afin de "définir les meilleurs moyens de les

préserver (...) au moment où nous traversons une crise de la biodiversité".

"C'est la première étape pour pouvoir communiquer avec d'autres chercheurs, essayer de comprendre quel est le rôle de ces espèces dans les écosystèmes (...) et évaluer si elles sont menacées ou non", souligne-t-elle.

### Une source inexploitée de nouveaux médicaments

A l'image du satyre voilé, un long champignon reconnaissable à sa "jupe" dentelée conservé depuis 1886 dans le fungarium, ces organismes aux bénéfices méconnus peuvent être sources de protéines, de vitamines et minéraux.

Les espèces encore inconnues représentent aussi "une énorme ressource inexploitée pour de nouveaux médicaments", contre la sclérose en plaques ou certains cancers, abonde Lee Davies. Ces organismes qui vivent en symbiose avec les plantes sont aujourd'hui menacés par la pollution atmosphérique ou les espèces envahissantes, mais seulement 1% d'entre eux sont classés sur liste rouge.

Les chercheurs plaident donc pour accélérer les efforts de conservation des champignons, au même titre que pour les plantes ou les animaux.

## BIEN-ÊTRE

Le cancer colorectal peut toucher le côlon et le rectum et évolue souvent sans faire de bruit (d'où l'intérêt du dépistage proposé gratuitement par l'Assurance maladie entre 50 et 74 ans). C'est le troisième cancer plus mortel chez la femme, le deuxième chez l'homme. Diagnostiqué à un stade précoce, le cancer colorectal peut être guéri dans 9 cas sur 10. A l'occasion de Mars bleu, mois dédié au dépistage du cancer colorectal, nous avons interrogé le Dr Hervé Gautier, oncologue et président du Comité 91 de la Ligue contre le cancer, pour faire le point sur les symptômes (trois en particulier) qui peuvent évoquer un cancer colorectal, chez la femme et l'homme.

#### Quels sont les symptômes du cancer colorectal ?

"Les symptômes du cancer colorectal sont au départ assez imprécis. Ils se précisent au fur et à mesure que la maladie avance" répond d'emblée le Dr Gautier. Ceux qui doivent attirer l'attention sont : des troubles du transit : constipation soudaine ou qui s'aggrave, diarrhée qui se prolonge ou alternance de diarrhée et de constipation des douleurs abdominales comme des coliques, la présence de sang dans les selles (rouge ou noir)

"Ensuite il y a deux symptômes plus généraux comme la fatigue et la perte de poids qui peuvent survenir un peu après, poursuit le médecin. Il y a également progressivement une anémie (carence en fer) qui s'installe en lien avec les saignements dans les selles. Quand la maladie est plus importante, cela peut aller jusqu'à l'occlusion intestinale mais le cancer est déjà très évolué dans ce cas."

#### Les symptômes du cancer colorectal sont-ils différents entre les femmes et les hommes ?

Les symptômes du cancer colorectal sont les mêmes chez la femme et chez l'homme "mais il peut y avoir des nuances modérées selon la localisation du cancer" précise le médecin.

Le cancer colorectal touche le côlon et le rectum. Le côlon a plusieurs segments : le côlon gauche, le côlon droit, le côlon transverse. "Le cancer peut toucher l'une ou l'autre de ces parties. Généralement, il se répartit un peu plus à droite chez les femmes et à gauche chez l'hom-

## QUELS SONT LES PREMIERS SYMPTÔMES DU CANCER DU CÔLON ?

*Mal de ventre, constipation... Les symptômes du cancer colorectal sont assez imprécis au départ. Quand des signes surviennent, c'est souvent que la maladie est plus avancée voire se métastase.*

## Les 3 symptômes qui peuvent révéler un cancer colorectal

me. Quand le cancer est à droite, les symptômes sont moins précis. Quand il est à gauche et surtout quand il touche le rectum, s'il entraîne des saignements, ça se verra plus vite, même chose s'il y a des troubles du transit, ils se verront plus vite."

#### Le cancer colorectal peut-il rester asymptomatique ?

Oui. "Pour qu'un cancer de ce type apparaisse, il faut 5 à 10 ans. Pendant longtemps, il n'y a donc pas de symptômes" prévient le Dr Gautier.

La plupart des cancers colorectaux sont liés à la transformation maligne d'un polype présent dans le côlon or "un polype peut se cancériser avec un délai assez long" ajoute l'oncologue.

#### Quels sont les symptômes en cas de cancer colorectal métastaté ?

"Les métastases sont observées dans 40 à 60% des cas de cancer colorectal" rapporte la Société nationale française de gastro-entérologie (SNFGE) "et sont découvertes généralement lors des exa-

mens de surveillance à distance du traitement initial du cancer" poursuit le Dr Gautier. Il n'y a donc pas de symptômes facilement repérables au début de leur formation. "Les métastases surviennent rarement d'emblée, il faut que la maladie soit initialement étendue localement, poursuit notre interlocuteur. C'est surtout pour des maladies avec envahissement ganglionnaire que les métastases apparaissent, plutôt qu'au moment du diagnostic pour les patients qui vont se faire dépister." Les métastases du cancer colorectal sont d'abord ganglionnaires puis se diffusent par voie sanguine au niveau du poumon et du foie. "C'est pour ça que des radios pulmonaires sont recommandées tous les ans aux patients traités pour un cancer colorectal et que l'on surveille aussi le foie par échographie abdominale avec des durées et des variations selon les protocoles."

#### Ya-t-il des facteurs facilitant le cancer colorectal ?

"Oui" répond notre interlocuteur qui évoque la présence "d'antécédents parti-

culiers" devant augmenter la vigilance et inciter au dépistage.

"Il y a les antécédents personnels de polypes, les antécédents familiaux s'il y a par exemple un cancer colorectal avant 60 ans chez un parent du premier degré ou un cancer chez deux parents du premier degré, il faut être vigilant et surveiller plus intensivement la personne. On sait aussi que chez les femmes, il y a plus de cancer du côlon que de cancer du rectum alors que c'est l'inverse chez l'homme.

Enfin, il y a des maladies particulières dont certaines héréditaires à risque élevé de cancer qui sont les maladies inflammatoires du côlon comme la maladie de Crohn ou la rectocolite ou une maladie génétique, la polyposse familiale" explique le Dr Gautier. Le manque d'activité physique et de consommation de fibres jouent aussi un rôle.

*"Quand le cancer est à droite, les symptômes sont moins précis"*

## Eau dans le poumon : comment soigner un œdème pulmonaire ?

**L'ŒDÈME AIGU** du poumon (œdème pulmonaire ou OAP), provoqué par une maladie cardiaque, est une urgence médicale. Quelles sont les causes ? Comment le soigner ? Un œdème pulmonaire aigu se définit par la présence de liquide dans les alvéoles pulmonaires. L'immense majorité des œdèmes pulmonaires sont d'origine cardiaque. Il s'agit d'une urgence médicale. Qu'est-ce qui provoque l'œdème pulmonaire ?

#### Quelle est la définition d'un œdème pulmonaire ?

Comme tous les œdèmes, l'œdème aigu du poumon, OAP ou œdème pulmonaire aigu, se caractérise par une accumulation anormale et brutale de liquide dans le poumon, plus exactement dans les alvéoles pulmonaires (petites poches où ont lieu les échanges gazeux avec le sang) "alors que normalement il n'y a pas de liquide dedans, simplement de l'air", avance d'emblée Dr Stéphane Boulé, cardiologue et membre de la Fédération Française de Cardiologie, qui ajoute : "Il s'agit d'une urgence médicale." Toutefois, un OAP n'est pas une maladie des poumons. "Il s'agit de la



conséquence d'une maladie du cœur. Cela s'intègre dans ce que l'on appelle l'insuffisance cardiaque".

#### Qu'est-ce qui provoque un œdème pulmonaire ?

→ Un dysfonctionnement cardiaque. Un OAP peut arriver "du fait d'un dysfonctionnement du cœur qui n'assume plus efficacement son rôle de pompe pour différentes raisons", explique Stéphane Boulé. "Quelle que soit la cause, si le cœur ne pompe plus correctement le sang, celui a alors tendance à stagner en

amont, dans les vaisseaux du poumon. Si la pression du sang dans ces vaisseaux devient trop importante, il va alors y avoir une fuite de liquide de ces vaisseaux vers les alvéoles du poumon."

→ Des lésions cardiaques. Si l'immense majorité des OAP sont d'origine cardiaque, certains proviennent d'une lésion et sont donc appelés OAP lésionnels. Ces derniers sont provoqués par un traumatisme causé par une rupture de la membrane située entre les vaisseaux et les alvéoles pulmonaires : on parle de SDRA (syndrome de détresse respiratoi-

re aiguë). La présence de liquide dans les alvéoles pulmonaires sera responsable d'une diminution de la qualité des échanges gazeux, entraînant des difficultés respiratoires importantes, suivant la rapidité de la constitution et l'importance de l'invasion liquidienne.

→ Une pneumopathie infectieuse ou toxique  
→ Un traumatisme

#### Comment soigner un œdème du poumon ?

Le traitement de l'OAP inclut systématiquement un vasodilatateur (dérivés nitrés), médicament capable de dilater les vaisseaux, des injections de diurétiques en vue d'éliminer l'excès d'eau et un apport d'oxygène ("oxygénothérapie"). "L'OAP s'intègre bien souvent dans le cadre d'une insuffisance cardiaque chronique sous-jacente, qui est donc connue et doit bénéficier d'un traitement de fond optimal. C'est un point essentiel. Il faut traiter la cause, traiter la maladie cardiaque responsable pour éviter à tout prix la survenue d'un œdème pulmonaire", précise Stéphane Boulé.



TACTIQUES DANGEREUSES

# Le Canada va obliger les podcasters et les sites d'information à s'enregistrer auprès du gouvernement

À partir du 28 novembre, les services en ligne devront fournir au gouvernement canadien leur nom légal et leurs coordonnées, ainsi que des «informations relatives à leur contenu et à leur abonnement». Le nouvel ordre intervient dans un contexte de répression gouvernementale de la liberté d'expression en Amérique du Nord et en Europe, avec l'aide du Forum économique mondial.

Par Brenda Baletti, Ph. D.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a déclaré la semaine dernière qu'il exigerait que les services de streaming en ligne qui proposent des podcasts ou d'autres contenus de radiodiffusion au Canada s'enregistrent auprès du gouvernement d'ici le 28 novembre, a rapporté Public News.

La loi ne s'applique qu'aux services dont le chiffre d'affaires annuel au Canada est égal ou supérieur à 10 millions de dollars, et les informations requises pour l'enregistrement sont minimales, a déclaré le CRTC. Les services doivent fournir au gouvernement canadien leur nom légal et leurs coordonnées, ainsi que des «informations relatives à leur contenu et à leurs abonnés». «Vous pourrez continuer à écouter et à regarder le contenu de votre choix, indique le CRTC sur son site web. «Notre objectif est de mieux soutenir le contenu canadien et autochtone. Nous avons toujours respecté le droit des Canadiens à la liberté d'expression».

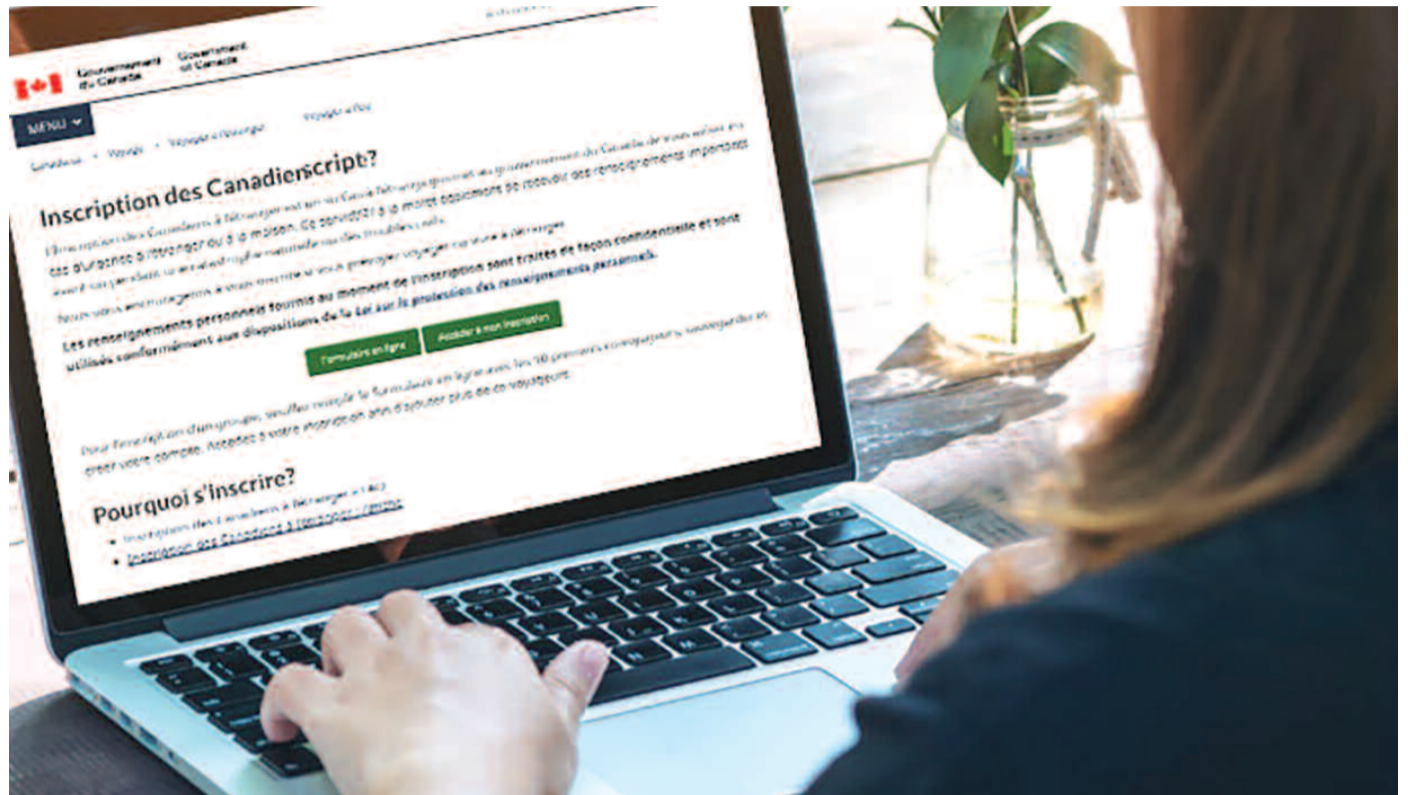
Mais les détracteurs de la nouvelle règle, comme Michael Geist, professeur de droit à l'université d'Ottawa, ont déclaré :

«Du point de vue de la liberté d'expression, l'autorité de régulation dit en fait qu'un podcasteur ou un média qui génère un certain seuil de revenus doit s'enregistrer auprès du gouvernement, une position qui va à l'encontre des droits à la liberté d'expression sans ingérence du gouvernement.

«La conséquence de cette décision est évidente : l'enregistrement est le premier pas vers la réglementation, la Commission envisageant déjà la possibilité de réglementer un large éventail de services», a écrit M. Geist, ajoutant que cette réglementation inclura probablement les podcasts, les nouveaux sites d'information et d'autres services audio et vidéo en ligne.

Le week-end dernier, le journaliste Glenn Greenwald a exprimé son inquiétude dans un tweet devenu viral :

Public News a également rédigé la nouvelle règle, qui s'étend aux «personnes qui hébergent des podcasts sur leur propre site web», ce qui signifie que : «Il sera plus difficile de s'exprimer en ligne et les



médias tout d'abord numériques seront touchés de manière disproportionnée. Les médias traditionnels seront économiquement dépendants des autorités fédérales, et leurs groupes de pression se mobilisent déjà pour pousser le gouvernement fédéral à les soutenir davantage, et tant pis pour le journalisme indépendant.

En augmentant le financement fédéral de la Société Radio-Canada et en préparant le terrain pour réglementer les fournisseurs d'informations indépendants, le Premier ministre Justin Trudeau et ses collègues «utilisent activement la désinformation pour censurer leurs concitoyens au nom de la lutte contre la désinformation», selon Public News.

«Ils commencent des tactiques dangereuses que d'autres pays occidentaux pourraient imiter. Cette nouvelle ordonnance est mise en œuvre dans le cadre de la loi canadienne C-11, également connue sous le nom de Digital Streaming Act, adoptée en avril par le Parlement pour modifier la loi sur la radiodiffusion.

Les défenseurs de la loi insistent sur le fait qu'elle n'est pas destinée à permettre la censure des contenus politiques en ligne.

Mais les critiques mettent en garde contre le fait que la loi, ainsi que l'ordonnance d'enregistrement publiée la semaine dernière, établissent un cadre permettant précisément d'atteindre cet objectif.

M. Greenwald a souligné, dans l'épisode de lundi de son émission «System Update», que la loi doit être comprise dans ce contexte : «le climat de pro-censure très flagrant au Canada, qui a soutenu à plusieurs reprises toutes sortes de limitations légales aux discours haineux et à la désinformation, ainsi que les tendances de plus en plus autoritaires du gouvernement Trudeau, qui a mené une guerre extrajudiciaire contre des camionneurs pacifiques qui protestaient les obligations Covid, y compris la saisie de leurs comptes bancaires sans aucune procédure légale».

**LA NOUVELLE LOI S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE MONDIAL DE RÉPRESSION DES MÉDIAS INDÉPENDANTS ET DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION**

La répression canadienne à l'encontre des médias indépendants s'inscrit dans le

cadre d'un nombre croissant de pratiques, de règles et de lois instituées par des acteurs privés et gouvernementaux dans le monde entier, qui portent atteinte à la liberté d'expression.

De nouvelles lois adoptées en Australie, au Royaume-Uni et dans l'Union européenne permettent également aux gouvernements d'imposer plus facilement la censure sur les plateformes technologiques, au nom de la sécurité en ligne et de la protection des enfants.

Kim Iversen et Greenwald ont tous deux rapporté qu'au Royaume-Uni, des plateformes Big Tech et le gouvernement ont lancé une attaque contre la plateforme de streaming Rumble, utilisant comme prétexte les récentes allégations contre l'humoriste et commentateur politique Russell Brand.

Ils profèrent des menaces en vertu de la nouvelle loi britannique sur la sécurité en ligne, adoptée au début du mois, qui permet au gouvernement britannique et aux fonctionnaires de l'État d'obliger les sociétés Internet à censurer les informations diffusées sur leurs sites.

(Suivra)

Publicité

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE  
DAR EL BEÏDA  
DE LA WILAYA D'ALGER

وزارة السكن، العمران و المدينة  
ديوان الترقية والتسيير العقاري الدار البيضاء  
لولاية الجزائر

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ**

(Numéro d'identification fiscale : 000016001140661)

Conformément aux dispositions des articles 65, 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de promotion et de gestion immobilière de Dar El Beïda sis à cité Rabia Tahar Bât M5, Bab Ezzouar, Alger, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 45/SEM/DMO/DG/2023 paru dans les quotidiens nationaux « EL Michoir Essiassi » et « Le Jeune Indépendant » en date du : 11/09/2023 portant la réalisation des travaux du reste à réaliser du projet des 1400 logements publics locatifs avec services et commerces sis à Ouled Fayet – wilaya d'Alger. Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement au soumissionnaire ci -après désigné et ce, conformément aux détails suivants :

Attributaire	Note Technique /100 points	Montant de l'offre DA TTC	Montant de l'offre corrigé DA TTC	Délai	Critère de choix
EPE SPA COSIDER NIF : 00016001285834	93 points	4 846 608 836,33 DA TTC	4 846 608 836,33 DA TTC	20 Mois	Moins disant

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, a se rapprocher des services de l'OPGLDE Dar El Beïda dans un délai de trois (03) jours de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières.

- Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire du présent marché peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente.

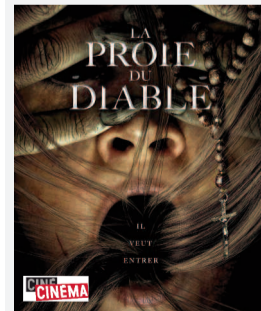
-Le recours est introduit dans les dix(10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics (BOMOP), la presse ou le portail du marché publics.

-Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant du 19/10/2023 / ANEP 2316025441



JEUNE INDEPENDANT



## télévision

PROGRAMME DU JOUR		
21h00	Série policière France, 2022 Vise le cœur	TF1
20h00	Divertissement - Inauguration de la Cité internationale de la Langue française	2
20h00	Comédie 2021 - France Kaamelott : premier volet	6
21h00	Série de suspense 2020 Téhéran	CANAL+
21h00	Musique France Les 20 tubes des années 90 préférés des Français	W9
20h00	Cinéma Film policier HongKong 2002 Infernal Affairs	CINE + PREMIER
21h00	Télé-réalité France 2023 Vacances : on a échangé nos maisons	6ter
20h00	Film d'action Etats-Unis, 2013 White House Down	CINE + PREMIER
20h00	Magazine de société Y'a que la vérité qui compte	C8
20h00	Cinéma Film d'horreur, 2022 La proie du diable	CINE + CINEMA
21h00	Comédie sentimentale Mexique - Etats-Unis 2018 Overboard	CINE + FAMILY
21h00	Film d'action Etats-Unis 2012 Expendables 2 : Unité spéciale	TMC

21h03 la chaîne **CANAL+ SERIES**



Série dramatique France 2018  
Saison 4 Épisode 3/4  
**Le bureau des légendes**  
Malotru est arrêté par le FSB et jeté en prison. Les services secrets russes cherchent à savoir s'ils peuvent se servir de lui pour avoir des informations sur les activités de la DGSE au Moyen-Orient. Pendant ce temps, à Paris, JJA est convaincu que Marie-Jeanne nuit au service et demande sa démission. Marina est parvenue à se faire embaucher à l'Institut sismologique Boulgakov. Mais elle découvre rapidement que son téléphone a été piraté.

21h04  
Série dramatique France 2021  
Saison 1 Épisode 1/2  
**Paris Police 1900**  
En février 1899, le président de la république Félix Faure, meurt au palais de l'Élysée dans les bras de sa maîtresse Marguerite Steinheil. Les enquêteurs de la Sureté parisienne enquêtent afin de connaître les circonstances du décès. Au même moment l'inspecteur Jouin est chargé d'une affaire concernant le cadavre d'une femme repêché dans la Seine. En pleine affaire Dreyfus, le préfet Lépine est de retour aux affaires pour maintenir l'ordre.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA					CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					CHLEF					MOSTAGANEM					ORAN				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	05:15	12:15	15:22	17:52	19:10	05:21	12:21	15:28	17:58	19:16	05:33	12:33	15:40	18:10	19:28	05:29	12:28	15:36	18:05	19:22	05:41	12:40	15:48	18:18	19:35	05:47	12:45	15:53	18:23	19:40	05:50	12:48	15:56	18:26	19:43

LE JEUNE

N° 7718 — JEUDI 19 OCTOBRE 2023

# INDÉPENDANT



Maximales

Minimales

Alger	30°	18°
Oran	28°	19°
Constantine	33°	14°
Ouargla	36°	19°

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

COUP D'ENVOI DU 6<sup>e</sup> BATI-EST DE CONSTANTINE

## Pour une nouvelle dynamique du bâtiment

Le coup d'envoi de la sixième édition du BatiEst, salon international dédié à l'immobilier, au bâtiment et aux travaux publics, a été donné ce mercredi au complexe Zénith Ahmed Bey par Abdelkhalek Sayouda, wali de Constantine, en présence des autorités locales.

Le salon, auquel ont pris part plus de 120 exposants nationaux privés et publics dont des producteurs pour l'essentiel, mais aussi des partenaires d'accompagnement financiers et des assureurs, s'inscrit, selon ses organisateurs, dans une perspective visant à dynamiser davantage le secteur du bâtiment et des travaux publics. Les opérateurs de cinq pays, Chine, Turquie, France, Italie et Tunisie prennent part à l'édition 2023.

Le chef de l'exécutif de Constantine a déclaré en marge de sa tournée inaugurale que le but de ce type de rendez-vous est de valoriser les produits exposés et partant mettre en contact le producteur et le client. «Le produit national a atteint un niveau de qualité et d'excellence lui permettant désormais de concurrencer le produit international, ce qui constitue, a-t-il ajouté, une fierté qui nous oblige à l'encourager».

Une déclaration qui devra se poursuivre sur le terrain, précise en outre au jeune indépendant un opérateur versé dans le secteur de la peinture.

Cette édition se tient, en effet, dans une perspective difficile, marquée par un relatif ralentissement de la dynamique qu'a connu le secteur, en raison notamment des freins imposés depuis quelques temps sur les produits d'importations. En marge des expositions, des rencontres B to B réunissant certains aspects du secteur sont prévues tout au long de la durée du rendez-vous, prévu du 18 au 21 octobre.



Au premier jour, la plupart des exposants, dont plusieurs sont désormais habitués au rendez-vous constantinois, affichent leur satisfaction quant à l'organisation, qu'ils qualifient d'excellente. «C'est parfait, nous avons eu toutes les facilités, et l'ambiance est plutôt intéressante. Nous espérons pouvoir faire des affaires avec nos partenaires lors des rencontres prévues en marge de cet important rendez-vous», a déclaré un participant.

Pour le commissaire du salon, M. Ahmed Hanniche, tous les exposants sont unanimes quant à la nécessité de mettre à profit cette rencontre professionnelle, cela, dira-t-il, en outre «va inculquer à nos investisseurs la culture de travailler ensemble. Nous avons dans ce sens essayé de sensibiliser les exposants sur le fait que la concurrence sera

benéficaire pour chacun, dans la mesure où la recherche de la qualité au meilleur prix incitera chacun à sortir du lot», précise M. Hanniche. Il dira en outre : «Nous avons des partenaires rodés à ce type de rencontre et qui nous accompagnent depuis la première édition tenue en 2018, bien que la participation à ce type de rencontre exige quelques dépenses. Je rajoute que certains opérateurs ne sont malheureusement pas toujours prêts à prendre ce risque, bien qu'ils passent à côté d'opportunités qui pourraient leur permettre en peu de temps, soit trois jours, d'élargir leur carnet de contacts et de faire connaître leurs produits.

Au moment où, dans une situation normale, cela leur prendra peut-être cinq à six mois et exigera des déplacements à travers les 48 wilayas, des efforts qui

peuvent au final s'avérer plus coûteux sur les plans financier, temporel et même organisationnel».

Le responsable a par ailleurs rappelé que le salon précédent a permis la conclusion d'une quarantaine de partenariats entre opérateurs en sus de deux projets dans le secteur du plastique qui seront bientôt mis en service l'un à Constantine au niveau de Ain Smara et l'autre à Bordj Bou Arreridj.

À noter que le salon est organisé depuis 2018 par la société Sunflowers Communication. Cette édition se tient sous l'égide du wali de la capitale de l'Est en collaboration avec la chambre de commerce et d'industrie, le Rhumel, la Confédération nationale du patronat et la Confédération des industriels et producteurs algériens.

Amine B.

### CANCER DU SEIN

Campagne de sensibilisation à Médéa

LA CAMPAGNE de sensibilisation au cancer du sein, lancée le 1er octobre à travers l'ensemble des structures de santé publique de la wilaya, a révélé, encore une fois, que le nombre de cas de personnes atteintes par le cancer est toujours en hausse en dépit des efforts déployés dans la prévention contre le fléau et l'élargissement des capacités de prise en charge et de soins des services concernés. Comme dans le reste des autres régions du pays, la wilaya de Médéa continue d'enregistrer de nouveaux cas de cancer diagnostiqués, dont un plus grand nombre de femmes que d'hommes, selon une déclaration du Dr Fella Benmhidi, médecin principal et chef de service par intérim du service oncologie à l'EPH Mohamed-Boudiaf de Médéa. La spécialiste a révélé que si le cancer du sein demeure le premier cancer chez les femmes en Algérie et de même à Médéa, le service d'oncologie qu'elle dirige enregistre une hausse de l'incidence de cette maladie dont le nombre de cas est passé de 145 nouveaux cas en 2021 à 178 cas en 2022, une tendance qui s'est poursuivie en 2023 à la fin du mois de septembre. Cette augmentation alarmante des cas de cancer du sein souligne l'urgence du diagnostic précoce, du dépistage régulier et de campagnes de sensibilisation accrues, selon le Dr Benmhidi, qui insiste sur l'importance du dépistage précoce car «il est bien établi que plus tôt la maladie est détectée, moins le traitement sera lourd pour les patients et moins onéreux pour le système de santé». On recommande aux femmes de recourir à l'autopalpation et au dépistage, et de ne pas attendre que la maladie soit diagnostiquée à un stade avancé, dont la prise en charge devient onéreuse pour le malade et pour sa famille. Concernant la prise en charge de la maladie, les services de santé de la wilaya disposent de moyens de traitement par chimiothérapie et par chirurgie, mais pas de radiothérapie. La livraison prochaine d'un CAC (Centre anti-cancer) à Ouzera, 10 km à l'est du chef-lieu de wilaya, permettra de traiter tous les cas de cancer et même d'autres maladies dans cet établissement hospitalier, selon Hadj Sadok, directeur de la santé et de la population de la wilaya de Médéa.

Nabil B.

### LUTTE ANTI-DROGUE

## Saisie de 19 quintaux de kif traité

UNE QUANTITÉ de plus de 19 quintaux de kif traité introduite sur le territoire national via les frontières avec le Maroc a été saisie dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 11 au 17 octobre, a indiqué un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 11 au 17 octobre 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance

et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, «des détachements de l'ANP ont procédé à l'arrestation de 11 éléments de soutien aux groupes terroristes, lors de différentes opérations menées à travers le territoire national, tandis que 4 roquettes de 122 mm ont été découvertes et détruites lors d'une opération de recherche et de fouille à Bordj Badji Mokhtar».

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du trafic de drogue dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services

de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 76 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 19 quintaux et 20 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 1329597 comprimés psychotropes ont été saisis», ajoute le communiqué.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Djanet, des détachements de l'ANP «ont arrêté 243 individus et saisi 27 véhicules, 161 groupes électrogènes, 86 marteaux-piqueurs, 4 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite», relève la même source, ajoutant que «34 autres individus ont été interceptés et 4 pis-

tolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 17 fusils de chasse, 8 pistolets automatiques, 52185 litres de carburant, 35 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et 4189 unités de diverses boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national».

Par ailleurs, les Garde-côtes «ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 731 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 407 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», conclut le communiqué.

S. N.